

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

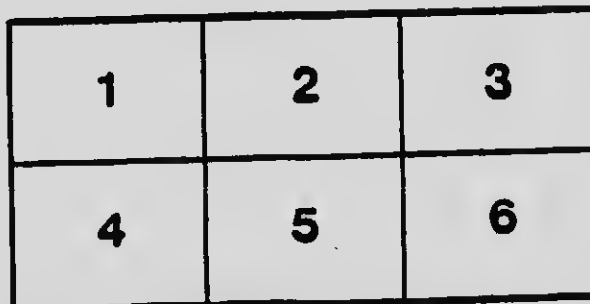
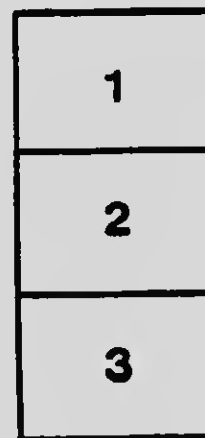
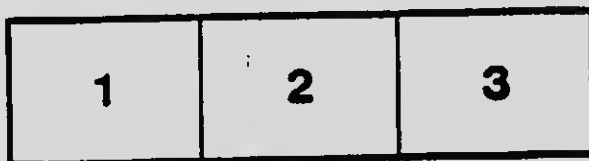
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

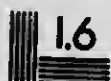
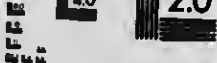
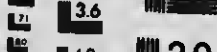
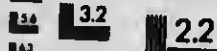
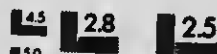
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

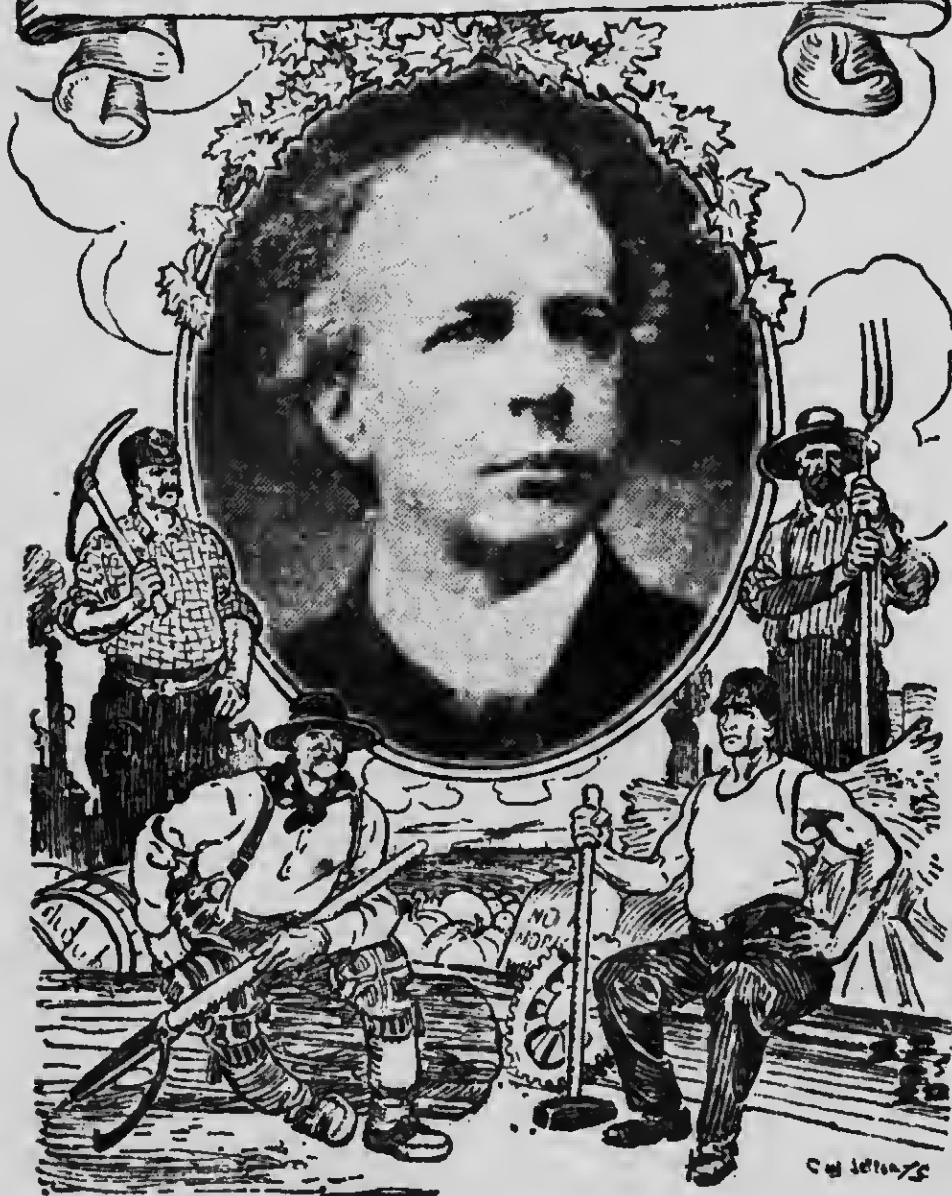


APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



SIR WILFRID LAURIER
CHEF DU PARTI LIBÉRAL





SIR WILFRID LAURIER

Chef du Parti Libéral

Les électeurs du Canada vont être avant peu appelés à prononcer pour la quatrième fois leur jugement sur l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

Dans l'ordre naturel des choses le gouvernement aurait encore une année et virtuellement deux années à jouir du pouvoir. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas constater l'indication certaine qu'avant ce terme le gouvernement demandera aux électeurs de confirmer la confiance exprimée déjà à trois reprises différentes dans le chef vénéré qui depuis quinze ans mène avec une main aussi habile, un esprit aussi avisé, un génie aussi fécond les destinées de ce beau Canada.

Pour notre part, nous n'avons aucun doute dans le verdict qui sera rendu.

Le peuple en général, et surtout le peuple canadien est fondamentalement juste; ses décisions sont toujours frappées au coin de la plus parfaite équité. Naturellement il peut quelquefois laisser obscurcir la clarté et la netteté de ses sentiments par des appels souvent déraisonnables et toujours passionnés. Dans une collectivité mélangée comme la nôtre, il est facile à quelques agitateurs irresponsables de souffler le chaud et le froid; d'exploiter les sensibilités de race et de religion; de poser gratuitement aux matamores et aux inflexibles. Mais le jour où, dans une grande consultation générale, les électeurs se recueillent avant de déposer leurs bulletins dans l'urne, tous ces mauvais sentiments soulevés par l'envie et attisés par l'impuissance tombent immédiatement à plat pour faire place à la saine raison, au jugement strict et équitable.

Le jour où l'électeur rentre en lui-même, il est obligé de reconnaître que jamais le Canada n'a eu un chef plus brillant, plus digne, plus habile que Sir W. Laurier.

FC 551

L3

S565

1911

2

QUINZE ANNEES DE POUVOIR

Que peut donc se dire l'électeur livré à ses propres pensées?

Il y a quinze ans que Laurier est premier ministre.

Le pays n'a jamais été plus prospère; le commerce, l'industrie et l'agriculture ont progressé dans des proportions croissantes; les ouvriers ont du travail et les cultivateurs s'enrichissent; la population est contente de son sort; tous les foyers sont heureux. Or, de même que la misère tue les meilleurs gouvernements, à nous la prospérité les fait vivre. Le gouvernement a toujours aux yeux du peuple, le mérite ou la responsabilité de la situation financière d'un pays. Laurier pouvait retentir plaisamment aux dernières élections, à ceux qui lui conseillaient de ne pas attribuer des mérites dus à la Providence: "Eh! bien, vous devriez voter pour un gouvernement qui a la Providence de son côté."

Aussi sa popularité et sa majorité, loin de diminuer, ne font que s'accroître.

Il a grandi dans l'estime et l'admiration du pays, non seulement par les splendeurs de son éloquence, mais encore par la sagesse de sa conduite et de ses actes, par l'habileté qu'il a déployée dans les circonstances les plus difficiles, par l'aménité, la bienveillance inlassable et la noblesse de son caractère, par la distinction de sa personne.

Il a traversé sain et sauf les situations les plus difficiles, les tempêtes religieuses et nationales les plus violentes, luttant tour à tour contre les éléments les plus divers, faisant face un jour aux colères protestantes ou anglaises et le lendemain aux inquiétudes françaises et catholiques.

Sa politique est une politique de raison, de justice et de conciliation, de progrès matériel et moral; sans cesse il fait appel à toutes les bonnes volontés, à tous les talents, à toutes les intelligences pour l'aider à exécuter les projets les plus propres à développer les immenses ressources du Canada, sans cesse, il demande que les hommes de toute race et de toute religion unissent leurs forces pour en faire l'un des pays les plus riches, les plus heureux de la terre.

Il veut créer un patriotisme canadien assez fort et assez sage pour unir les nationalités différentes qui habitent le Canada sans les confondre, les fusionner.

C'est une rude tâche.

Ses éloquentes appels ont été entendus toutefois, sa voix puissante a convaincu bien des esprits et produit une impression profonde dans les âmes, elle a fait germer partout des sentiments de conciliation et de bienveillance, elle a jeté du lustre sur la province de Québec et dissipé des préjugés irritants contre tout ce qui n'était pas anglais.

L'homme d'État, qui tient compte de la situation difficile que présente le pays et ethnique occupe dans la Confédération, peut-il affirmer que Laurier aurait pu faire plus qu'il n'a fait pour conserver le pays comme premier ministre d'un pays anglais et protestant aux intérêts et les sentiments de la nationalité?

Il est certain, nous en sommes convaincus, cependant et croyez bien, que cette opinion, si ce n'est qu'elle paraît, elle n'a pas été faite en la matière.

LE MAL

Si nous nous arrêtons à l'intention de ce que nous venons d'écrire, la dette de Sir Wilfrid Laurier. Mais en faisant ainsi appel au peuple du Canada en le priant de continuer sa confiance à l'homme d'État puisant la politique inspire qui a si bien réussi durant quinze années à porter notre pays dans la voie de la prospérité, et il nous enjoint d'être nous avons bien le droit et le devoir d'indiquer les raisons morales et politiques sur lesquelles nous nous appuyons pour reconnaître au peuple Canadien de lui renouveler sa confiance. Nous devons dire pourquoi nous les présentons, ne pas émettre des opinions ou les jaloux qui voudraient nous entraîner dans des changements impétueux et dans des aventures où le malheur puisse dire que le Canada et surtout l'Ontario, tomberait à jamais sous le poids.

L'ÉLOQUENCE DE SIR WILFRID LAURIER

Les Canadiens français comme leurs ancêtres gaulois ont toujours conservé le goût de l'éloquence et il est certain que c'est à l'origine de la popularité de tous les hommes d'État qui ont occupé la première place dans la politique canadienne.

L'éloquence de Sir W. Laurier si célèbre et puissante, entraînante est certainement un des plus beaux instruments de la maîtrise qu'il exerce sur les masses.

Mais cette éloquence ne s'appuie-t-elle pas sur des talents de premier ordre qui la relevaient et le rendent? Assurément, sa parole, si elle n'est pas été fascinatrice, n'aurait point recueilli les votes d'une façon aussi remarquable, car chez lui les idées et les sentiments ont leur élévation, valent par eux-mêmes. Il convient, toutefois, de l'affirmer de nos jours, sans l'éloquence les plus riches facultés chez un homme public courent le risque de rester incomprises. Mais qu'on veuille bien s'entendre. N'appelons pas éloquence le torrent de mots sonores, vides, qui souvent, hélas! inonde de son abondance l'esprit du peuple. Vain bruit sans écho et stérile faconde. L'élo-

qu'en e en ol, c'est la parole au service d'une intelligence forte et pondérée. Insistons de nouveau sur ce point; le don très marqué de la parole est aujourd'hui presque indispensable pour arriver au pouvoir. Un homme, eût-il le génie de Richelieu, si la nature ne l'a pas doté des dons de l'orateur, n'a que faire d'aspirer à gouverner le peuple.

Certes, il faut aller plus loin que le talent oratoire si l'on veut se rendre un compte exact de l'influence de Sir W. Laurier sur les masses.

LE LIBÉRALISME.

Les masses vont à Sir Wilfrid Laurier parcequ'elles le savent profondément libéral. Le peuple est libéral d'instinct. Le premier service de l'homme qui vit et qui pense va vers la liberté.

Ce sont les calculs, les mauvaises passions, les ambitions et les vices qui nous font aimer l'esclavage, rejeter l'idée de liberté, qui nous font à se cantonner dans l'égoïsme, à devenir con servateurs.

Le discours que Sir Wilfrid Laurier prononçait en 1877 sur le Libéralisme l'éloquent, ce premier appel de l'aiglon lancé de son aire du Cap Diamant, a résonné dans tous les coeurs des générations qui se sont succédées depuis cette époque.

Et c'est ce lien indissoluble qui attache aujourd'hui encore Sir Wilfrid Laurier au coeur de ses compatriotes.

Ce libéralisme n'est ni critique ni subversif, c'est une émanation de sentiments droits et justes.

Une revue catholique de New York, *The Messenger*, publiée par les R. P. Jésuites, a apprécié comme suit le libéralisme de Sir Wilfrid Laurier:

"C'est un fait qu'il faut remarquer que M. Laurier, bien qu'il fut au début de sa carrière affilié à des extrémistes du parti radical, se garda toujours, grâce à sa force de caractère, à son sens patriotique très pénétrant et à son étude attentive de l'histoire et des hommes d'États contemporains, d'embarrasser lui-même les doctrines avancées de ses compagnons d'armes. C'est au libéralisme anglais plutôt qu'au libéralisme français qu'il alla demander son modèle et son inspiration. En Angleterre, sous la conduite de Gladstone, le parti libéral, sans rien boulever ser et sans susciter de querelles inutiles, faisait disparaître de scène les uns et il promouvait par là que le vrai libéralisme au lieu d'être l'ennemi de l'Église et de l'État était plutôt capable de conserver la liberté religieuse et d'assurer la stabilité de la chose publique.

"M. Laurier résolut donc de consacrer tous ses efforts à tirer le parti libéral de sa province du désordre dans lequel il était tombé,

et à découvrir qu'au Canada il y avait bien e. Besoin d'organiser un parti formé sur le modèle de celui de l'Ont. et de l'É.-B.-C.

"Et le succès définitif qui a couronné cette entreprise est dû à être le meilleur service qu'il ait rendu à son pays et à son Église."

"Aux catholiques du Canada, ce succès a valu : — une indépendance politique en délivrant l'Église de la nécessité toujours désagréable qu'elle se trouvait de montrer ses préférences pour un parti politique au pays; il a assuré des conditions plus saines d'existence en rétablissant l'équilibre des pouvoirs, et aux libéraux du Canada, ce succès a permis une influence honnête et utile."

CHARACTÈRE DE POL.

Le portrait que nous devons de lui, est le portrait de Sir W. Laurier est profondément vrai et s'alimente aux sources de la vérité pure.

Il n'est pas qu'un grand de circuits courants, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

Le portrait que nous devons de lui, est le portrait de Sir W. Laurier est profondément vrai et s'alimente aux sources de la vérité pure. Il n'est pas qu'un grand de circuits courants, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

Sir W. Laurier est un homme d'élite, un homme d'élite, un homme d'élite. Il n'est pas qu'un grand de circuits courants, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

Un jour, on l'a vu se précipiter à la barre, de toucher trop souvent le monde, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

Diabre, il est toujours si malade, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

Un jour, on l'a vu se précipiter à la barre, de toucher trop souvent le monde, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

Diabre, il est toujours si malade, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

Un jour, on l'a vu se précipiter à la barre, de toucher trop souvent le monde, car ont de par un grand talent grand, mais la liberté et ont fait connaître l'au de l'œuvre en son nom.

plusieurs années, et ils n'ont pu remarquer chez lui, une seule de ces étroitesse, ou une seule de ces excentricités qui situent un homme en marge de la vertu.

Une volonté dominée par la raison, tempère l'impétuosité des passions, empêche toute extravagance d'imagination, de sentiment et de langage.

Dans le tumulte et l'excitation des discussions politiques on ne surprend pas Sir Wilfrid Laurier à dire plus ou moins que ce qu'il voulait dire; les sollicitations importunes des chercheurs de place ne troublent pas non plus son sang-froid et n'épuisent pas sa patience.

Sa vie publique et sa vie privée sont toutes deux irréprochables. A une époque de matérialisme comme celle où nous vivons, Sir Wilfrid Laurier dédaigne le riche et le faste vulgaire. Il est à la fois sobre dans ses habitudes, de moeurs simples et démocratiques, modéré en toutes choses.

Aussi, les Canadiens, quels que soient leur rang et leur croyance sont justement fiers de ses talents et de ses succès.

Et ne peut-on pas affirmer que cette estime est le fruit d'une heureuse rencontre de tous les jugemens et d'une sorte de prédilection nationale.

Andrew Carnegie qui connaît intimement la plupart des personnages éminents du temps présent disait récemment que Sir Wilfrid Laurier est **UN DES CINQ PLUS GRANDS HOMMES QU'IL AIT RENCONTRÉS.**

LE TACT.

Un des traits marquants du caractère de Sir Wilfrid Laurier, c'est le tact, l'esprit d'à-propos qui le font sortir de difficultés, en apparence inextricables comme s'il s'agissait de l'affaire la plus simple.

Le mot qui caractérise la situation lui vient toujours à point.

Ainsi, avec quel art n'a-t-il pu expliquer à Londres le rôle des Canadiens-Français?

Mes ancêtres a-t-il dit, ont combattu les soldats de l'Angleterre sur maint et maint champ de bataille, pour défendre et conserver pour le roi de France la colonie du Canada. Ils ont repoussé l'invasion sur invasion, et de toutes les parties du monde où la valeur française et l'endurance britannique se sont trouvées en présence, nulle part peut-être les vertus des deux peuples ne se manifestèrent d'une façon aussi éclatante que dans les forêts du Nouveau-Monde.

Il vint un jour où la fortune de la guerre fut défavorable à mes ancêtres. Le sort de la guerre et un traité solennel ont fait d'eux des

sujets britanniques; et à partir de ce jour, ils ont réclamé de l'autorité impériale le droit que possède tout sujet britannique d'exercer sa religion, de parler sa langue, et de maintenir ses institutions.

Permettez que je vous dise ceci: Mes compatriotes ayant obtenu les droits de sujets britanniques, ils se considèrent liés par le devoir, l'honneur et l'amitié à accepter et à accomplir dans leur intégrité les obligations et les responsabilités des sujets britanniques. Ils sont fiers de leur origine, fierté que peu d'Anglais leur reprocheront, celle d'être des descendants d'une race abîmée. S'ils ont l'orgueil de race, ils ont aussi au cœur un autre orgueil, celui de la reconnaissance.

Non moins habile fut sa manière d'expliquer aux Parisiens notre loyauté envers l'Angleterre et notre attachement à la France.

Avec quelle finesse n'a-t-il pas défini, d'une façon lumineuse le dédoublement de notre personnalité canadienne-française? Un diplomate vieilli sous le harnais n'aurait pas mieux tracé notre physiognomie complexe:

"Qu'il me soit permis maintenant, dit-il à ses auditeurs de Paris, de faire une allusion qui m'est toute personnelle. Je me suis laissé dire qu'ici, en France, il est des gens qui s'étonnent de cet attachement que j'éprouve et que je ne cache pas pour la couronne d'Angleterre: on appelle cela ici du loyalisme. Pour ma part, soit dit en passant, je n'aime pas cette nouvelle expression de *loyalisme*; j'aime mieux m'en tenir à cette vieille locution française de *loyauté*. Et certes, s'il est une chose que l'histoire de France m'a appris à regarder comme un attribut de la race française, c'est la loyauté, c'est la mémoire du cœur. Je me rappelle, messieurs, ces beaux vers que Victor Hugo s'est appliqués à lui-même, comme l'inspiration de sa vie:

Fidèle au double sang qu'ont versé dans ma veine
Mon père, vieux soldat, ma mère vendéenne.

"Cette double fidélité à des idées, à des aspirations distinctes, nous nous en faisons gloire au Canada. Nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la vie, nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la liberté."

Loyalisme et loyauté voilà une corrélation d'images qui vaut toutes les trouvailles du monde.

LETUDE ET LE TRAVAIL.

L'érudition solide, incessante à laquelle se livre Sir W. Laurier lui assure cette magnifique santé intellectuelle, cette prévoyance, cette sûreté de touche sans lesquelles le gouvernement des peuples tombe dans l'incohérence, dépourvu de direction suivie, comme le navire devenu le jouet d'une boussole affolée. Seules les leçons de l'histoire sont nourries d'enseignements propres à indiquer aux gouvernants les erreurs à éviter et à leur enseigner le moyen d'y échapper.

Dans les longues années de sa ~~sa~~ *activité* à la campagne avant son avènement à la direction du parti libéral toute l'histoire du monde

a passé et repassé sous ses yeux. Son esprit avisé et curieux s'est complu à comparer les différents régimes, leur action sur les différents peuples. S'il a pu conclure que le même système ne pouvait convenir également à tous, il lui a semblé aussi bien que nul instrument de règne n'est mieux approprié que la Constitution anglaise aux besoins des sociétés modernes, éprises de démocratie.

Est-il possible de trouver ailleurs plus de sagesse, plus d'esprit de suite dans les projets, plus de patience et plus de sang-froid dans les crises que dans l'histoire de l'Angleterre?

Aussi, Sir Wilfrid Laurier grâce à ses études, était-il bien armé pour la lutte et pour la solution des difficultés quand il prit le pouvoir. Voyant par delà l'horizon restreint du vulgaire, il a pu envisager les événements et mesurer la conséquence de la conduite à suivre pour donner aux affaires une direction conforme à l'intérêt général du Canada.

L'AMOUR DU CANADA.

Si le Canada fait aujourd'hui figure de nation, si les concessions que lui accorde constamment la Couronne Anglaise lui consacrent chaque jour davantage cette position dans le monde, il ne faut pas oublier que ce titre a été revendiqué pour notre pays dès 1807. C'est Sir Wilfrid Laurier, en présence du prince de Galles d'alors, qui est aujourd'hui le roi George V, de Lord Salisbury, Chamberlain et Lord Roseberry.

Voici ses propres paroles :

"Il est dans la destinée des possessions d'outre-mer de la Grande Bretagne de devenir des nations. On m'a fait observer ici que la population du Canada est supérieure à celle de plusieurs peuples indépendants, et l'on s'est demandé si les Canadiens ne deviendraient pas un jour une nation. Ma réponse à cette interrogation sera précise: Le Canada est une nation. Le Canada est libre, et la liberté constitue sa nationalité."

Et c'est vraiment de ce jour que le gouvernement britannique a commencé à traiter le Canada en nation.

L'appel de Sir Wilfrid Laurier avait été entendu.

Cette nation dont il a proclamé l'existence, il a eu bien soin d'exposer à quel idéal elle devait répondre et dans un message qu'il envoyait un jour aux Acadiens de la Nouvelle-Écosse et où il énonçait ses aspirations pour la nouvelle nation qui allait voir le jour.

"Remercions la Providence, disait-il, que nous vivons dans un pays où règne la plus complète liberté. Portons toujours en nous la conscience du devoir, car le devoir est toujours la rançon du droit. Nos pères ont travaillé ferme pour conserver ces droits, faisons maintenant notre part.

Il y a trois ans, pendant le séjour que je fis en Angleterre pour le jubilé de la Reine, j'eus la bonne fortune de visiter l'une de ces merveilles de l'Architecture gothique qu'a élevées le génie inspiré par une foi inébranlable. Le granite, le marbre, le chêne et d'autres matériaux entrent dans la construction de l'édifice et se mêlent pour en faire un tout harmonieux.

"Cette cathédrale est une image de la nation que je voudrais former au Canada. Aussi longtemps que je vivrai, aussi longtemps que je serai capable de travailler au service de mon pays, je combattrai toujours l'idée de transformer la nature des divers éléments qui composent notre peuple. Je veux que le marbre reste le marbre, je veux que le granite soit du granite; je veux que le chêne reste le chêne. Il faut que l'Écossais vigoureux reste écossais; il faut que l'Anglais réfléchi reste l'anglais, que l'Irlandais au cœur ardent reste irlandais, que le Français souple et nerveux reste français. Je veux avec tous ces éléments construire une nation qui sera la première parmi les grandes puissances du monde."

C'est cet amour profond de la nation canadienne, du peuple canadien qui explique bien le courant ininterrompu de sympathie entre le peuple et son chef.

LA CONVICTIION.

La conviction intime qui anime Sir Wilfrid Laurier dans tout ce qu'il dit est sa grande arme de persuasion sur le peuple.

On conçoit qu'il n'avance rien qu'il ne sente profondément et il le sent parceque chacune de ses observations est le résultat d'une étude approfondie des questions qu'il traite.

Lorsqu'il parle des institutions britanniques, lorsqu'il exprime sa confiance dans ce système, c'est son cœur et son esprit qui parlent et c'est ce qui explique pourquoi il est si expressif et si convaincant.

Telle est la confiance que Sir Wilfrid Laurier repose dans les institutions britanniques; telle est la conviction à laquelle s'est arrêté son esprit, à la suite des événements qui se sont produits au Canada et devant les effets produits par ce système d'autonomie qui est la clef de voûte de l'Empire, telle est, disons-nous, sa foi dans l'autonomie que, dans une circonstance mémorable, pendant que la guerre faisait rage en Afrique, Sir Wilfrid n'hésita pas en plein parlement à faire une prédiction dans laquelle, parlant de la population hollandaise, il mettait en jeu sa réputation d'homme d'État.

"J'engagerai, disait-il, ma réputation et mon nom de sujet britannique que si les Boers ont perdu leur indépendance, ils n'ont pas perdu leur liberté.

"Il n'y a qu'un avenir pour le Sud-Africain et c'est une grandiose confédération sur le modèle de la confédération canadienne.

"C'est une fédération où la Colonie du Cap et le Natal et l'État libre d'Orange et le Transvaal et la Rhodesie seront unies ensemble sous le drapeau britannique et la souveraineté de l'Angleterre.

Et, lorsque le drapeau britannique flottera sur le Sud-Africain, on y trouvera ce qu'on a trouvé partout sous le drapeau britannique: liberté pour tous; justice et droits égaux pour les Anglais et les Hollandais."

La prédiction paraissait bien osée à cette époque: il fallait tout le flair politique, toute la profonde conscience de l'influence de l'autonomie pour la proférer.

Sir Wilfrid Laurier rappelant cette prédiction, il y a deux ans devant le Womens Canadian Club à l'Université McGill, la commentait en disant:

"Je vous assure, mesdames et messieurs, qu'en prononçant ces paroles, j'exprimais les sentiments les plus profonds de mon cœur. Je croyais, je sentais, je savais que la Constitution britannique justifierait mes paroles; que la justice et la vérité prévaudraient et que l'on ferait ce que de droit."

Et en effet, cette prescience ne devait pas faire défaut: dix ans ne se sont pas écoulés depuis que cette prédiction a été faite, et la Confédération Sud-Africaine est fondée; le général Botha en est premier ministre et représente au couronnement du roi, côté d'outre-mer, et avec l'ancien raider Jameson devenu chef de l'opposition, la nouvelle nation prospère, loyale et satisfaite qui s'est créée sous la Croix du Sud.

LA SIMPLICITÉ.

Sir Wilfrid Laurier a su toucher aussi intimement la fibre canadienne parcequ'il sait allier à la dignité, la simplicité.

Quoique Sir Wilfrid dise qu'il aime Ottawa et qu'il espère y finir ses jours, il a toujours eu beaucoup d'affection pour Arthabaska, — endroit où il résidait avant de venir à la capitale. Il y a d'autres endroits plus attrayants et Sir Wilfrid serait certainement un hôte bienvenu aux résidences d'été, au milieu des montagnes ou près de la mer, de plusieurs hommes éminents du Canada. Mais neuf fois sur dix il se rend à Arthabaska. Il préfère se rendre chez lui, dans ce gentil petit village français, où il a répit, air pur, paix, tranquillité, enfin tout ce qui contribue au repos. Il possède là une jolie résidence qui est ouverte la plus grande partie de l'année. Il y a là, ombrage frais et pelouse spacieuse, et c'est là que le Premier Ministre revêt les habits légers et prend ses aises dans le jardin. Il y reçoit tous les journaux et ainsi se tient au courant de ce qui se passe à l'extérieur.

L'arrivée de Sir Wilfrid dans le petit village crée toujours une certaine sensation. Tout Québec est fier de son fils le plus distingué, mais plus particulièrement encore l'endroit où le Premier Ministre a passé une bonne partie de sa vie. Les voisins ne se contentent pas chez lui, mais en passant ils s'arrêtent, s'approchent près de la palissade verte et touffue, échangent quelques mots et disent bonjour.

Le Premier Ministre passe le temps de ses vacances à Athabaska à lire, à se reposer, à respirer à pleins poumons le grand air ozone de la campagne, à caresser les petits et à jouer avec les membres du cercle de sa famille.

Le dimanche, il se rend toujours à l'église, il assiste à la messe et entend comme tous les autres fidèles un sermon de circonstance le curé.

Après la messe, les villageois en foule s'empressent à aller serrer la main à l'enfant distingué "de la paroisse". Sir Wilfrid ne se retranche pas derrière une réserve arrogante. Il y va spontanément, naturellement, distribuant avec profusion le bon plaisir de ses mains. "Bonjour, Dapaité!" ici, "Comment ça va?" là-bas.

Quoique éloigné maintenant depuis plusieurs années de ce village, le Premier Ministre se souvient bien des figures et des noms de toute ces bonnes gens avec qui il a vécu et travaillé aux jours d'autrefois, lorsque sa fortune politique le tenait dans les froides régions de l'opposition. Ils sont probablement les plus précieux de son cœur.

Après tout ce qui a été dit et fait, son exquise personnalité, ses manières simples, son caractère ferme mais courtois, et la possession de ce quelque chose qu'on ne peut définir mais qui fascine le peuple et qui captive son respect, contribuent beaucoup à ses succès comme meneur d'hommes et comme chef du gouvernement de la nation du nord.

LE MAGNÉTISME.

On a dit et écrit sur tous les tons que le premier ministre devait au magnétisme personnel dont il est imprégné toute l'influence dont il jouit sur les masses.

Nous admettons tous ce magnétisme, mais encore faut-il bien comprendre l'essence.

C'est un composite de qualités multiples que nous venons d'énoncer: éloquence, science, conviction, caractère, patriotisme simplicité.

Voilà ce qui rend Sir Wilfrid Laurier si universellement aimé et respecté.

Parmi les gens qui approchent le chef, il y a plusieurs catégories. Les uns ont affaire à l'homme d'état à la tenue impeccable, imposant, classique. Sa haute allure inspire le respect, mais il y a un autre lien qui lui attache le peuple : c'est la conviction que l'homme au chapeau mou, le Wilfrid Laurier des heures de loisir est exactement le même que l'homme qui s'installe sur l'estrade avec ses documents soigneusement déposés dans son chapeau haute forme, placé sur la table à côté de lui.

L'impression qu'il produit peut se résumer à cette simple exclamation que proférerait un jour, à part lui, un brave habitant qui était allé l'entendre :

"Écoutez, disait-il, mes amis, cet homme-là est droit". Et il ne parlait pas seulement de la vie publique.

Il voulait dire que le chef libéral n'est pas un hypocrite, mais qu'il est sincère.

S'il avait vu le premier ministre commodément allongé dans son wagon, dans le confort d'un chapeau de voyage gris clair, il aurait sûrement remarqué que la vie de chapeau mou de ce Canadien et que la vie de chapeau de soie de ce chef présentaient un accord parfait, et cette belle similitude d'être sans tache.

A première vue l'observateur dirait peut-être que l'éloquence de Sir Wilfrid comporte beaucoup de gestes. Cela peut être vrai, mais il y en a deux ou trois qu'il affectionne. L'un en particulier est son favori et son meilleur. Sir Wilfrid étend ses deux bras, la paume de la main tournée vers le peuple, découvrant sa poitrine, comme pour dire : "Je vous laisse à vous de juger tout cela." C'est le Laurier convaincant, le Laurier qui n'a pas peur d'étaler devant le peuple ses états de service.

Le poing fermé s'élève à la hauteur du visage pour défier la critique de l'ennemi. La main gauche ouverte est martelée par ce poing fermé, et c'est l'appui formel du dernier argument.

Souvent dans les grandes assemblées électorales où la foule dépasse les limites abordables pour la voix humaine, beaucoup des assistants ne connaissent du discours du chef que ce jeu de mains avec quelques mots accrochés au hasard de la brise.

Et cependant la foule rit avec les mains de Sir Wilfrid, raille l'ennemi avec les mains de Sir Wilfrid, et avant tout, la foule est convaincue par les bras ouverts de Sir Wilfrid Laurier, par son loyal abandon de lui-même, par la franchise avec laquelle il soumet sa conduite et ses actes au jugement et au bon vouloir de ses concitoyens!

* * *

Non-venant d'essayer de pendre rapidement le motif d'ordre personnel et moral qui ont assuré à Sir Wilfrid Laurier la continuation de pouvoir que le peuple lui accorde à chaque appel.

Le régime Laurier, éclairé par les lumières d'un esprit large et prévoyant, a fait vivre le Canada, depuis quinze ans, dans une atmosphère de serene prospérité. On sent à toute main ferme autant que mollesse ne cesse de donner le coup de barre qui tient le vaisseau en dehors des récifs, et loin des parages dangereux. Le pilote qui le dirige est bien connu; nul homme politique, à raison des qualités de son esprit et de la dignité de son caractère, n'a pénétré plus avant que M. Laurier dans l'affection du peuple canadien. C'est sur ce sentiment universel que repose sa puissance, c'est-à-dire sa dictature; car lorsque le pays sollicite la domination d'un homme et s'y soumet, avec enthousiasme, comme on l'a vu rechercher celle du premier ministre, c'est bien une dictature; mais combien différente de celle qu'évoque d'ordinaire ce terme!

Malheureusement, nous ne nions pas que certains esprits inquiets se révoltent contre cette dictature si volontaire qu'elle soit.

Nous ne protestons pas contre cette révolte si elle ne repose sur un odieux mensonge.

Ces esprits inquiets, ce groupe de ratés et névrosés, demodés et improductifs, accusent Sir Wilfrid Laurier de trahir ses compatriotes.

Pas une personne sérieuse ne saurait s'abaisser à répondre à cette accusation d'une insigne malveillance, portée contre un homme dont les sentiments n'ont jamais été mis en doute, même par ses adversaires les plus acharnés, dans les luttes les plus violentes du

Sir Wilfrid Laurier n'a qu'un désir et comme il l'a dit lui-même mainte fois, le jour où il quittera le pouvoir, il se déclarera simplement citoyen du Dominion.

C'est là la seule et bien légitime ambition.

Des titres, il n'en sait que faire? De la fortune il en a suffisamment pour continuer la vie relativement modeste qu'il a toujours menée. Il a de plus joui de la faveur populaire comme personne dans notre pays!

Mais alors, que recherche-t-il donc? Et ne serait-ce pas une véritable aberration mentale de la part de Sir Wilfrid Laurier que de vouloir aujourd'hui terminer une si glorieuse carrière par un acte qui la tachera à tout jamais et est encore une fois pour moi, pour quelles raisons, dans quel but?

Il faut vraiment faire preuve d'une moralité et d'une tranquillité, pour essayer de détruire de parti pris et sans raison une réputation intacte, vierge de toute souillure.

Non, Sir Wilfrid Laurier n'a jamais été capable d'un acte cupide, et il se dégage de sa haute personnalité au prestige de grandeur austère que rien n'a jamais terni.

Le seul tort de cet homme qu'on essaie de traîner dans la boue, voire même "DANS LA CROIXE", au vant la si délicate expression de M. Bourassa, — serait celui d'avoir vu trop loin dans les destinées de son pays, d'avoir fait de la haute politique, comprise dans les quartiers où l'on confond l'éloquence et la diplomatie, comme on y confond le génie politique et le talent oratoire.

LE POLITIQUE.

LE PROGRAMME.

Après la direction supérieure du parti libéral, après la retraite du regretté Edouard Blake, Sir Wilfrid a exposé clairement les principes qui détermineraient sa ligne de conduite à l'avenir. C'est devant les électeurs de Somerset, — au mois de juin 1887, — qu'il exposait les idées qui dès lors, comme les feux rassurants d'un **chapeau** devaient éclairer sa carrière:

"Apprenons au peuple à aimer nos institutions", disait-il en substance à ses amis: faisons lui voir qu'elles sont excellentes. Que la liberté de nos concitoyens qui ne pensent pas comme nous, nous soit aussi chère que la notre. Il faudrait, en cas d'attaque, défendre l'une avec autant d'ardeur que l'autre.

"Il est essentiel que les droits des provinces soient, au regardés d'elles, toute leur richesse. Là se trouve la garantie de l'autonomie des différents groupes de notre population. Dans l'expression de nos opinions, tenons partout le même langage: n'ayons pas des discours spéciaux pour l'Ontario et d'autres pour Québec."

"Gouverner, c'est travailler à l'amélioration sociale et économique de la condition du peuple. Il faut, pour cela, fournir un champ à son activité, à l'intérieur, et lui donner en même temps la faculté d'acheter sur les marchés les plus favorables du monde." Tel fut dès lors son programme.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Laurier s'est inspiré des articles de ce programme. Jamais il n'a dévié de la ligne indiquée à Somerset. C'est par l'application de ces principes formulés par le sens des besoins du pays que le gouvernement a assuré son progrès dans la stabilité.

LES ÉCOLES DU MANITOBA.

La première question à laquelle devait s'attaquer le gouvernement Laurier en arrivant au pouvoir, c'était celle des Écoles du Manitoba. Sir Wilfrid Laurier s'était engagé à la régler et il l'a réglée.

On se rappelle la position de cette question en 1896: une réclamation en litige depuis cinq ans; un procès objet de cinq décisions contraires ou peu concordantes; une province debout en armes dans son opposition unanime aux écoles catholiques, une minorité au Manitoba impuissante.

Le seul moyen d'obtenir un résultat étant évidemment d'entamer des négociations avec le gouvernement du Manitoba. Malheureusement pour la minorité, ce gouvernement ne voulut faire aucune concession substantielle. Dans le règlement qui s'en suivit, il est vrai que le principe des écoles catholiques fut accepté.

catholiques conservèrent le droit de faire donner l'enseignement religieux dans les écoles publiques, quand elles seraient fréquentées par un certain nombre d'enfants catholiques.

Quand ce règlement fut rendu public, M. Laurier avoua qu'il avait espéré obtenir davantage, mais qu'il n'avait pu faire mieux.

Dans tous les cas c'était beaucoup plus que les conservateurs, qui, en cinq ans, n'avaient rien obtenu du tout mais nous avaient amenés au seuil de la guerre civile.

Les chefs de l'Église catholique ne voulurent pas accepter ces concessions comme un règlement définitif de la question scolaire.

Peu de temps après, Mgr Merry del Val, aujourd'hui secrétaire d'État du Pape fut délégué au Canada pour étudier toute cette affaire et la Question des Écoles devint ensuite le sujet d'une lettre encyclique de Léon XIII qui y déclarait que les catholiques étaient libres de choisir les moyens qu'ils croyaient être les meilleurs pour sauvegarder les droits de la minorité.

Le Saint Père conseillait en suite d'accepter les concessions faites par le gouvernement du Manitoba comme un acte de justice en attendant le jour où l'on pourrait reconquérir une part plus large des droits méconnus.

Depuis cette époque le calme le plus complet a régné au Manitoba et le Canada a cessé d'être soulevé par les appels périodiques de cette population.

Cette tranquillité nous la devons à Sir Wilfrid Laurier et elle est telle que la seule crainte maintenant des autorités religieuses est de la voir troublée.

Un événement qui s'est passé récemment à la Législature du Manitoba, l'a bien démontré.

M. Wm. Molloy, député libéral catholique de la Vérandrye, a, pendant la session récemment terminée proposé une motion demandant l'abrogation de l'article 220 de la loi scolaire du Manitoba.

Cet article défend la séparation par religion des enfants d'écoles pour recevoir l'enseignement profane. Il empêche par conséquent, les commissions scolaires d'établir des écoles séparées pour les catholiques.

Si cet article était abrogé les commissions scolaires où les catho-

liques sont en majorité pourraient avoir des écoles catholiques, avec des maîtres et de livres catholiques.

Cette motion, toutefois ne put être mise aux voix, faute de second, M. Joseph Bernier, député conservateur de St-Boniface, à qui M. Molloy s'était adressé, ayant refusé de le second.

Naturellement certains catholiques fervents ont blâmé fortement M. Bernier de cette abstention.

Et c'est alors que Mgr. Langevin, l'évêque de St-Boniface est intervenu pour expliquer que M. Bernier avait eu raison et que *s'il n'était pas assuré de faire mieux, il fallait laisser tel qu'il était* l'arrangement intervenu en 1896 par les soins de Sir W. Laurier.

Voici d'ailleurs ce que disait le journal de Mgr. Langevin, "Les Cloches" de St-Boniface.

"Nous n'hésitons pas à dire que, dans les circonstances, il (M. Bernier) était parfaitement justifié de refuser de second la motion puisque les deux partis politiques avaient unanimement décidé de la rejeter. Un coup tiré inutilement et au hasard par un soldat indiscipliné fait plus de mal que de bien, et, loin d'être un acte de courage, ce n'est souvent qu'une insigne maladresse."

Tirons s'il vous plaît, la morale de cette apologie du refus de M. Bernier de second une motion dont le but était très désirable, parce qu'elle n'avait aucune chance d'être adoptée.

Ne nous semble-t-il pas que cette morale pourrait s'appliquer à certains gestes parlementaires de nos nationalistes?

Ainsi, voici M. Monk qui, sachant qu'il est seul ou à peu près, contre les deux partis politiques au parlement, propose, à la dernière session que le Canada ne fasse rien pour sa défense navale, avant d'en appeler au peuple.

N'est-il pas là un coup tiré inutilement et au hasard par un soldat indiscipliné, qui fait plus de mal que de bien?

Remontons à une session antérieure et prenons la motion de M. Lavergne au sujet de la langue française dans les nouvelles provinces de l'Ouest. N'est-ce pas encore le geste d'un soldat indiscipliné et les libéraux canadiens-français n'avaient-ils pas autant le droit de refuser de voter pour cette motion que M. Bernier celui de refuser de second la motion Molloy?

Car nous ne pouvons pas supposer que la thèse du journal de

Mgr Langevin ne s'applique qu'aux conservateurs ou aux nationalistes refusant de voter avec les libéraux et nous devons croire qu'elle s'applique aussi aux libéraux refusant de voter pour une motion "que les deux partis politiques avaient unanimement décidé de rejeter."

"Les Cloches" donnent un excellent conseil; celui de s'entendre préalablement avec les coreligionnaires, les compatriotes, et avec ceux des autres que l'on peut croire bien disposés. C'est ce qui a toujours fait Sir Wilfrid Laurier et ce qui lui a permis de conserver aux nôtres établis au Nord-Ouest les libertés essentielles. Et c'est ce que ne veulent pas comprendre MM. Bourassa et les nationalistes.

Profiteront-ils de la leçon qui leur vient de St-Boniface?

L'ENVOI DES CONTINGENTS.

Quelques années plus tard surgissait une des questions des plus graves à laquelle Sir Wilfrid Laurier eut à faire et qu'il régla avec cette sagesse qui est la caractéristique de toute sa carrière: nous voulons parler de l'envoi des contingents en Afrique pour la guerre du Transvaal.

Il n'est personne qui ose prétendre aujourd'hui que le premier ministre ne prit le parti le plus sage, en se décidant pour l'envoi de contingent volontaires, avec la réserve que cet envoi laissait le Canada libre de faire ce que bon lui semblerait à l'avenir.

Voyons si, au point de vue de notre race et au point de vue du parti libéral, Sir Wilfrid Laurier n'a pas agi dans cette occasion comme l'un des hommes d'État les plus éclairés que notre pays a produits.

M. Bourassa assistait à la réunion mémorable qui eut lieu un soir du mois d'octobre 1899 chez l'honorable M. Tarte, à Ottawa.

Nous en parlons ici parce qu'il s'agit d'un événement politique digne d'aller à l'histoire.

Nous étions en pleine crise. Les députés de la Province de Québec avaient été convoqués à cette assemblée extraordinaire pour disenter la situation. La réunion dura jusqu'aux petits heures du matin. Sir Wilfrid Laurier exposa avec calme et franchise sa ligne de conduite qui lui paraissait être conforme aux véritables intérêts du pays et à ceux de sa race.

Tous, à l'exception de M. Bonrassa, comptèrent qu'il était sage de se rendre au de là de la majorité du pays.

Il y avait, il peut être, quarante des meilleures têtes du parti libéral.

La foule se rendit que par une quarantaine M. Bonrassa fut le seul à voter "juste".

Après le vote, on se rendit à la quarantaine, on se tint tout au long de la nuit, on se coucha et on se leva, on se coucha et on se leva.

Les journaux ont écrit que les conseils de M. Bonrassa et d'autres ont été donnés que Sir Charles Tupper ne a été réélu. Les journaux ont écrit que Sir Charles Tupper ne a été réélu. Les journaux ont écrit que Sir Charles Tupper ne a été réélu.

Il y avait, il peut être, quarante des meilleures têtes du parti libéral. Les journaux ont écrit que Sir Charles Tupper ne a été réélu. Les journaux ont écrit que Sir Charles Tupper ne a été réélu.

Après le vote, on se rendit à la quarantaine, on se tint tout au long de la nuit, on se coucha et on se leva, on se coucha et on se leva.

M. Bonrassa est allé à Paris, il n'y est pas resté et il est de retour au Canada, il n'y est pas resté et il est de retour au Canada.

Cela est allé ainsi que le jour, il est de retour au Canada, il n'y est pas resté et il est de retour au Canada.

C'est allé ainsi que le jour, il est de retour au Canada, il n'y est pas resté et il est de retour au Canada.

En jetant l'œil à tout ce qui se passe, on peut dire que la guerre civile n'a pas eu lieu, mais de la résistance par ce qui M. Bonrassa.

Le clair est allé ainsi que le jour, il est de retour au Canada, il n'y est pas resté et il est de retour au Canada.

Les incidents de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Nicolas.

devant l'Université Laval avaient été provoquées par le simple fait que les journaux français n'avaient pas été aussi prompts que le "Star" à hisser le pavillon sur leurs édifices pour célébrer la victoire des troupes de Lord Roberts sur les Boers!

Qu'aurions-nous donc vu si la province de Québec avait suivi les conseils de M. Boitassat, et avait forcé Sir Wilfrid à refuser des contingents à Lord Minto?

Les esprits dans les provinces anglaises étaient très excités. Ils l'étaient également, en sens inverse, dans la province de Québec. Des vents furieux, appartenant donc aux deux camps, jusque-là ayant eu entre eux les relations les plus cordiales, se levèrent et s'engagèrent plus qu'avec un vent de calme ou de médium.

Nez et capricious — et nos savants rompirent dans le temps — le sentiment canadien et celui des Anglais. C'était un grand événement canadien. Malgré M. Boitassat et son journal, le proverbe anglais: "His Excellency is a wit!"

Dans un pays comme le nôtre, il faut avoir un bon sens et un bon cœur. Il peut être aussi très précis, et que les deux premiers le triomphe sont plus précieuses que l'exactitude. L'exactitude des deux est des et les deux sont la vérité.

Après tout, qui peut se plaindre de n'avoir rien vu de ce qui se passe, il n'est pas un homme républicain qui n'ait remarqué que Sir Wilfrid a un service à la hauteur de la mission dont il a été appelé à remplir. Au delà de la terre, que les personnes populaires aiment, sont dans tout le pays. Il est resté calant il a dompté les éléments par la sagesse de son jugement, par son extrême honneur et dévouance de l'ave-nant et par son patriotisme déclaré.

John Lapierre, qui n'est pas un jeune homme qui a beaucoup vécu de 1847, a bien compris la situation, aussi bien dans la dernière année de la guerre générale de 1900, la province de Québec, le fait à Sir Wilfrid Lapierre, 28 députés en 1905.

LES NOUVELLES PROVINCES ET LE LOI SCOLAIRE.

Après le jour de 1905, Sir Wilfrid appela à la vie nationale la plus large, deux nouvelles provinces. Ce fut pour lui une tâche agréable d'élaborer les constitutions destinées à pourvoir aux multiples besoins de ces régions d'un si brillant avenir, et pour lesquelles

il avait rêvé un système d'écoles calqué sur celui de Québec, devant couronner l'édifice, pour assurer le bonheur de toutes les croyances dans la plus large liberté de l'enseignement.

Donner à la liberté religieuse la même largeur d'action qu'à la liberté politique, a toujours été son idéal souvent proclamé.

La Chambre avait écouté le premier ministre avec cette attention soutenue que sa parole séduisante lui vaut toujours. Aucune note discordante sérieuse ne se fit entendre après son discours, et les apparences faisaient espérer que les nouvelles conditions de l'Alberta et de la Saskatchewan entreraient triomphalement dans nos statuts. Sous ce calme de surface fermentait un levain de discorde, et le public fut surpris d'apprendre, quelques jours plus tard, que des dissentiments profonds avaient éclaté au sein de la majorité au sein même du cabinet, provoqués par celui-là même qui n'attendait point d'hui la lutte conservatrice, l'hon. M. Sirén, relativement aux articles qui établissent des écoles confessionnelles au Nord-Ouest. Des négociations s'engagèrent de part et d'autre, et elles aboutirent au compromis que l'on connaît et qui accorde aux catholiques du Nord-Ouest la liberté de l'enseignement religieux après les heures d'enseignement ordinaire et le système régnant au Manitoba.

A cette époque Sir Wilfrid Laurier traversa la crise la plus pénible, la plus cruelle de sa carrière politique. Quelle fut sa détresse en présence du manque de générosité de la majorité protestante. Mais que devait-il faire? Démissionner? L'histoire veut qu'il y ait songé longuement, qu'il ait même déposé sa démission sur la table du conseil.

Mais ensuite, qu'eût signifié sa démission. Une crise horrible s'ouvrirait. Le sentiment protestant surexcité y aurait vu une vaine gloire, s'exaltant dans son triomphe se serait refusé à tout compromis.

Résultat: anéantissement momentané de notre influence.

Mais, non, Sir Wilfrid Laurier comprit qu'il était plus digne d'un homme d'État, plus méritoire de traverser la tête haute une crise dangereuse au risque de cueillir l'injuste impopularité et de s'exposer à des soupçons malins, que de fuir la lutte avec un panache de vaine gloire.

Il surveilla lui-même les changements à apporter au projet, défendit pied à pied le texte arrêté et obtint que si le bill fut mo-

difié, le rimgement n'étan pas radical et conservait aux catholiques des nouvelles provinces, l'essence sinon le nom des écoles séparées.

Naturellement il se trouve toujours des gens auxquels toute concession repugne, de ces inflexibles et de ces irréconciliables qui proclament que l'en ne doit jamais céder même devant la force.

Ces bravaches, on sait ce qu'en vaut l'âme: du moment qu'il faut se battre, ils ont pris leurs jambes à leur cou, et on va les trouver plus. Ils se réservent pour une autre bataille.

A ceux la qui sont mécontents du régime scolaire des nouvelles provinces, nous citerons seulement le fait suivant:

Av cours de l'hiver (1906), l'abbé Bérubé, curé de Grand-Sack, publiait dans les journaux une lettre d'adhésion aux catholiques de cette province, appuyés sur le compromis. Le jour, avait été établi, de concert avec les autorités provinciales, un *Journal d'Étudi* qui donnerait à l'enseignement ecclésiastique toute la latitude nécessaire. M. Bérubé fut des lors pris à partie par Mgr Langens et tous prêtres de ce diocèse. Mis en fâcheuse posture par cette dénégation, M. Bérubé pria son évêque d'intervenir et ce fut le résultat y avait lieu. Mgr Pascal n'hésita pas à déclarer qu'il approuvait la conduite de M. Bérubé. Cela devrait être la dernière. Si les catholiques directement intéressés trouvent que la loi répond aux aspirations de leur conscience, pourquoi persister, malgré eux, à les représenter comme victimes d'une offense personnelle?

LE TRANSCONTINENTAL.

En faisant appel aux électeurs en 1908 Sir Wilfrid Laurier déclarait que son seul vœu était de voir se terminer la grande œuvre qu'il avait conçue, la construction du Transcontinental et de voir circuler sur cette ligne d'un bout à l'autre de Canada les produits de l'Ouest et de l'Est.

Le peuple a écouté cet appel et lui a donné une majorité majoritaire.

Mais d'autres besoins obligent aujourd'hui le chef à demander de nouveau la confiance du corps électoral.

D'autres sources de l'intérêt du peuple exigent des soins, et cependant l'engagement pris en 1908 demeure valable.

LAURIER DOIT ASSISTER A L'ACHEVEMENT DU TRANSCONTINENTAL.

Le peuple l'a dit et ne va pas s'en dédire.

Le temps est peut-être passé pour parler de cette entreprise quand tant d'autres sollicitent l'attention populaire, comme :

Chemin de fer de la baie d'Hudson,

Canal de la baie Georgienne,

Chemin de fer Transcontinental, Mann et Mackenzie,

Nouveau canal Welland.

Tant d'entreprises commencées depuis les dernières élections générales!

Mais puisque le besoin de ces quatre entreprises s'est fait sentir en si peu de temps, n'est-il pas bon de rappeler combien Sir Wilfrid Laurier avait vu clair quand il avait demandé au Parlement de se presser pour décider la construction du Transcontinental, quand il avait si énergiquement déclaré dans les termes qui suivent qu'il n'y avait pas de temps à perdre et qu'il fallait agir :

A ceux qui trouvent à redire à la construction immédiate de ce chemin, et qui sont d'avis qu'il faudrait attendre et remettre à plus tard, qu'il faudrait s'arrêter, réfléchir, étudier et méditer, qu'il ne suffise de répondre que ce n'est pas le moment de délibérer, mais d'agir. Voici le flot qui nous apporte la fortune; si nous le laissons passer il se pourrait qu'il ne revint pas et que l'avenir de la nation, aujourd'hui si plein de promesses, se chargeât de nuages.

Nous ne saurions différer, parce que l'œuvre ne souffre point de retard et qu'à cette époque de merveilleux développement le temps perdu l'est doublement; nous ne saurions différer, parce qu'il s'opère déjà dans les conditions de notre vie nationale une transformation qu'il serait insensé d'ignorer et criminel de dédaigner; nous ne saurions différer, parce que les prairies du Nord-Ouest, parcourues de temps immémorial par les troupeaux de bisons sauvages et les tribus de Peaux rouges à peine moins sauvages, sont aujourd'hui envahies de toutes parts par les blancs. L'année dernière il s'y en est rendu 100,000 bien comptés, et encore plus cette année. Ils se livrent déjà à l'agriculture; déjà ils sèment et ils moissonnent. Nous prétendons que le gouvernement, que le parlement, que chacun des mandataires du peuple est tenu de répondre aux exigences de ce progrès si rapide et du nouvel état de choses auquel il donne naissance; que chacun de ceux qui siègent ici de par la volonté du peuple est tenu de trouver aux produits de ces nouveaux colons un débouché jusqu'à l'océan, aux conditions les plus avantageuses, et dans

cette nouvelle région, un marché pour ceux qui travaillent dans les forêts, les champs, les mines et les fabriques des vieilles provinces. Notre devoir, le voilà. Il nous commande, il nous presse. Ce n'est pas demain, c'est aujourd'hui, à cette heure, à l'instant même qu'il faut agir.

Il fallait bien agir vite, puisque depuis ce temps, en plus de celle-ci le Canada a dû entreprendre de construire quatre artères transcontinentales : deux voies ferrées et deux voies fluviales.

LA CREATION DE FORCES NAVALES.

Lorsque Sir Wilfrid Laurier soumettait en 1910 aux représentants du pays le projet d'organisation de forces navales, dont ils lui avaient confié la charge par un vote unanime l'année précédente, il ne pouvait se dissimuler l'importance et le poids de la charge qu'il assumait et cependant une fois sa décision prise rien n'a pu le faire dévier de la voie qu'il s'était tracée.

Comme il fallait s'y entendre, les deux côtes l'ont attaqué, l'un trouvant qu'il faisait trop, l'autre trouvant qu'il faisait pas assez.

Sir Wilfrid Laurier a laissé dire, et confié au temps le soin de justifier son attitude.

Cette belle sereinité d'âme, il en avait déjà donné la preuve comme nous venons de le voir lors de ce qu'on a appelé l'affaire des contingents.

On sait qu'à la session qui suivit l'envoi des contingents, M. Bourassa qui occupait un siège dans la chambre fédérale présenta une motion de censure contre le gouvernement.

Il est étrange de remarquer que le fougueux chef nationaliste qui reproche si fort aujourd'hui à Sir Wilfrid Laurier de ne pas écouter la voix du peuple qui dit-il *proteste si haut contre la création d'une marine*, faisait alors un crime à Sir Wilfrid Laurier d'avoir écouté, dans ce cas, cette même voix du peuple qui *demandait l'envoi de troupes en Afrique!*

Quand donc doit-on consulter et ne pas consulter; écouter et ne pas écouter la grande voix du peuple, pour convenir aux Nationalistes?

En tout cas, Sir Wilfrid Laurier, s'en reposant pour prouver la justesse de son attitude sur le jugement de l'avenir, répondait alors :

L'honorable député est un de mes amis personnels, et un de mes partisans politiques; il sait aussi bien que tout autre député que s'il est une chose à laquelle j'ai consacré ma vie politique, c'est le développement de l'union et de l'harmonie entre les différents éléments de notre population. Mes amis peuvent m'abandonner et me retirer leur confiance, mon parti peut m'enlever le commandement qu'il m'a confié, mais jamais je ne dévierai d'une ligne de la politique que je me suis tracée. Quelles que soient les conséquences, que je perde pouvoir, prestige et popularité, je sens que je suis dans le vrai, et je sens qu'un jour viendra où tous les citoyens, y compris l'honorable député de Labelle lui-même, me rendront pleine et entière justice sur cette question.

Évidemment Sir Wilfrid Laurier en exprimant cette confiance dans la loyauté de M. Bourassa poussait trop loin la grandeur d'âme.

Tout le monde aujourd'hui admet que Sir Wilfrid Laurier avait raison, tout le monde sans M. Bourassa.

Mais cela ne prouve rien.

Tout le monde admettra aussi un jour que Sir Wilfrid Laurier avait raison de créer une force navale canadienne.

Si l'on peut en croire les rumeurs courantes, un des points les plus graves de cette question est aujourd'hui déjà réglé dans le sens indiqué par Sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre avait déclaré que la marine du Canada resterait aux ordres absolus du Canada et ne participerait à une guerre que lorsque le Canada *déciderait d'y participer*.

Les dépêches parvenues de Londres nous apprennent que cette attitude vient d'être approuvée par le Gouvernement Impérial à la Conférence qui se tient actuellement et qui a reconnu l'autonomie complète des flottes coloniales et leur liberté de participation.

Sir Wilfrid Laurier au lendemain de la défaite de Drummond et d'Arctabaska, soumis aux sarcasmes de l'hon. M. Foster, l'archiprêtre de l'Impérialisme et du Militarisme, pour le succès duquel venaient de travailler aveuglément les adversaires les plus convaincus de ces deux systèmes, Sir Wilfrid Laurier victime de cette douloureuse ou malicieuse aberration, s'écriait en Chambre le 29 novembre dernier :

«Anjourd'hui, dans ma province, il y a un certain groupe de mes compatriotes — on les appelle nationalistes — qui se sont séparés de mon parti et de moi, parce que je me suis invariablement efforcé de garder

attitude de modération et cette orientation vers la concorde et l'harmonie entre les races et les cultes. Il y a, dis-je, un certain groupe de jeunes qui se sont séparés de moi pour cette raison-là même. Je m'abstiens de toute récrimination. Parmi ceux qui m'entendent, ce soit, il en est qui se rappellent que jadis, je leur ai prédit ce qui arrive aujourd'hui. La nature humaine, je le sais, est à peu près toujours la même. Si je pouvais, sans présomption, comparer mon humble personnalité à des personnages historiques, je pourrais découvrir dans l'histoire nombre de faits similaires à ce qui se produit aujourd'hui dans la province de Québec. S'il est un homme qui, plus que tout autre, s'est dépensé et indigné pour les Irlandais, c'est bien Daniel O'Connell. C'est lui qui dirigea avec tant de succès la lutte qui aboutit à faire tomber des mains de ses compatriotes les chaînes qu'y avaient rivées les lois pénales. Ce jour, cependant, où il se trouva en butte aux attaques de quelques hommes enthousiastes qui jugeaient son attitude trop empreinte de modération. Ce qu'il voulait, c'était le rappel de l'Union et le rétablissement en Parlement irlandais sur les hauteurs de College-Green. Mais il y avait certains enthousiastes, — ils s'appelaient la jeune Irlande — qui jugeaient son attitude trop modérée et prêchaient la séparation complète de la Grande-Bretagne. Ce parti, toutefois, n'eut pas longue vie. On constata bientôt l'inautilité de son programme. Nombre d'entre eux, je le dis avec plaisir, répudièrent plus tard leurs anciennes opinions. Le parti fondé par ces jeunes gens de la province de Québec n'aura pas longue vie non plus.

La politique navale du Gouvernement est une politique de conception large, elle est pour tout le Canada et non pas régionale. Elle peut subir une défaite par-ci par-là, mais cela n'affectera pas mon courage. Nous irons jusqu'au bout car nous savons que nous avons le droit pour nous et que le droit finira par l'emporter.

Ce sentiment profond du droit est l'un des faits saillants du caractère de Sir Wilfrid Laurier.

Son aversion se porte d'instinct contre tout ce qui est injustice et oppression.

Sa jeunesse fut fascinée par les luttes héroïques de Lincoln contre l'esclavage et la vie et l'oeuvre de cet homme d'État sont restées pour lui un sujet d'études toujours nouveau et toujours intéressant.

De même les luttes de l'Irlande pour conquérir son autonomie n'ont jamais manqué d'éveiller sa sympathie et de provoquer son enthousiasme adhésif.

Cette allusion à l'opposition que le parti des jeunes irlandais "Young Fresh Party" fit vers la fin de sa carrière au grand libéra-

tant de l'homme David O'Connell qu'il trouvait trop modéré arrivait à son heure.

Le parti des Jeunes Irlandais, d'ailleurs, n'obtint que peu de succès, et le plus grand nombre de ces membres, arçagés par l'exil, revinrent rejoindre aux partisans d'O'Connell.

Qui, non sans motif, se souvient de ces jeunes gens, dont quelques-uns, probablement, au dent du talent, et mieux dirigés, mieux aidés, auraient pu rendre de grand service à leur pays? Personne.

Tandis que le nom de David O'Connell est illustré par une grande action et est vénéré par tous les amis de la liberté civile et religieuse.

Une effluence croissante se produisit d'une façon assez naturelle, les uns au moins, sont le résultat d'aspirations plus ou moins légitimes, mais il ne s'agit que le contraire d'un sain jugement, qui, une fois le principe accepté, renforce peu à peu dans l'indie.

On ne s'empêche pas de jurer les enfants du pays, le sentiment d'indignité, de la justice, de quelle nature qu'elle soit, d'un tel acte.

Le plus grand de ces jeunes gens, lorsqu'ils ont une certaine idée de la justice, en face des maillans réelles de l'indie, ne se souviennent pas de se appuyer à leur juste valeur, les choses, de s'efforcer pour la réalisation de leurs aspirations, juvéniles, et pour l'équilibre et raison, et ils accusaient de trahison, parce qu'il n'était pas la conciliation et les engagements honorables, ce qu'ils essayent d'être emporté de toute lutte.

Les objections de quelques jeunes gens ne changeant, d'ailleurs, rien à la recommandation de Sir Wilfrid Laurier de faire ce qu'il en est et de s'efforcer de se en face de ce qu'il se doit.

Il est évident le besoin de leur parler au jugement, — un peu lentement, — de la part de Sir Wilfrid Laurier peut compter, avec toute confiance, que la grande majorité du pays sait faire la différence entre le jugement d'un homme d'état éprouvé et vieilli sous le bon sens, et celui de jeunes gens, qui la haine, comme la satisfaction, d'être en face.

LES CONFÉRENCES IMPÉRIALES.

En 1874, au cours de la première Conférence Impériale à laquelle assistait Sir Wilfrid Laurier, l'impérialisme battait son plein.

Cette nouvelle conception dont Chamberlain était l'apôtre avant enfiévré l'Angleterre, s'était répandue dans les colonies, habilement exploitée par les intéressés qui en faisaient une question de commerce et dont le but était de faire pénétrer les marchandises qu'ils avaient à vendre, sous le couvert de l'Union Jack qu'ils brandissaient fiévreusement :

"Le commerce anglais est en danger", s'écriait M. Chamberlain. "Seule une reorganisation de l'Empire peut le sauver."

L'intérêt commercial, tel était ce qui obsédait au fond M. Chamberlain.

Néanmoins l'idée avait empoigné les masses britanniques et pénétré en 1897 à la conférence des premiers ministres coloniaux courue poussée par le vent populaire. Son séduisant aspect abêta, en ter tous les suffrages. Pilotée par l'intelligence et par l'énergie de Chamberlain, quel décueil avait-elle à redouter? Où trouver un colonial assez osé pour faire face à un *st. eman* de l'envergure et plus redoutable orateur des Trois-Royaumes? Qui tenterait d'affronter l'ironie, le sarcasme qui terrifiait ses adversaires habituels? À peine le député de Birmingham, devenu ministre des colonies, eut-il développé ses plans, montré la nécessité de concentrer toutes les forces de l'Empire éparpillées par le monde, dans une formidable alliance offensive et défensive, au point de vue militaire et commercial, et déclaré que la part du fardeau des dépenses militaires était mal distribuée, n'étant que de 2 shillings par tête dans les colonies et de 205 shillings en Angleterre, qu'il se rencontra un homme, desavantageusement placé, non pour combattre la grande idée impériale, mais pour la modifier dans le sens des intérêts réciproques de la Grande-Bretagne et des colonies. Cet homme était Sir Wilfrid Laurier.

Depuis longtemps il méditait sur cette explosion de sentiment impérialistes et il en redoutait l'aveuglement.

Aussi sut-il prendre ses précautions et c'est ici qu'il importe de faire bien ressortir l'acuité du sens politique qui a permis à Sir Wilfrid Laurier dès le début d'avoir barre sur Chamberlain et de le tenir à distance du premier coup.

On ne saurait trop faire ressortir cet acte de haute politique qui a reculé de dix ans au moins l'échéance, jusqu'au jour où grâce à son heureuse politique administrative nous avons pu prendre a

notre charge les dépenses de défense efficace et de protection du pays qui nous incombent, si nous voulions revendiquer notre autonomie.

Le trait de génie de Sir Wilfrid Laurier fut de mettre à profit la bienvenue britannique et son premier discours prononcé, pour offrir en cadeau gratuit au commerce de cette nation de marchands, la Préférence de tarif; Sir Wilfrid Laurier se trouvait alors de haut point négociateur à l'avance. La dette de reconnaissance contractée envers la métropole, il l'avait payée par anticipation; il pouvait parler ferme parcequ'il ne devait rien.

En cela Chamberlain trouvait son maître.

Voici les paroles de Sir Wilfrid Laurier en cette circonstance:

Le gouvernement actuel du Canada, par son tarif, accordé à la Grande-Bretagne, au traitement de faveur s'élevant à 11 1/2 pour cent, et qui atteindra bientôt 25 pour cent. C'est une concession faite sans demande de compensation. Certains de nos concitoyens voudraient que ces telles concessions ne fussent faites qu'à titre de *quid pro quo*. Le gouvernement canadien ne partage pas cette manière de voir.

La question se trouvant ainsi posée carrément et dès l'ouverture de la conférence, Sir Wilfrid Laurier dans un langage simple et ferme, plein de dignité et de conviction put le décrire ainsi à son point de vue:

"Plein d'alliance militaire, en point de participation obligatoire aux dépenses de l'Empire, mais parfaitement de l'organiation défensive et coloniale. Quant aux affaires économiques, culturelles et académiques, etc. Le Canada, pour rendre de sa bonne volonté, donne à la Grande-Bretagne une préférence de tarif pour ses exportations."

Depuis 1897 jusqu'à ce jour, Sir W. Laurier, grâce à cette noble franchise intellectuelle qu'il avait eue de l'avance, a pu faire face à toutes les demandes militantes, libérales, socialistes et n'admettre que celle qu'il a jugé nécessaire de faire, qui n'est un reproche par lui-même adressé à.

Et c'est là qu'il s'est tenu à l'œuvre. Il a su mettre les atouts dans son jeu.

Quand il a jugé à propos d'étendre la politique que nous venons d'indiquer, il l'a fait de son propre mouvement et sur l'ordre de la Chambre canadienne seulement.

En 1909, le Parlement Canadien jugea unanimement et déclara, dans une résolution solennelle, que le Canada devrait aller plus

loin et ne peut se contenter de la défense de ses côtes, mais se doit être à même de venir en aide à la métropole, si elle lui faisait appel à son secours en cas de guerre.

REPONDANT A CE VOUE, Sir Wilfrid Laurier a organisé une marine de guerre et pris des dispositions pour une opération possible mais non obligatoire avec l'Armée anglaise, en cas de guerre.

Malgré et toujours il a revendiqué l'autonomie complète, le pouvoir pour le Canada d'avoir le contrôle de sa marine, de pouvoir juger du cas de guerre, de la paix et de l'importance de sa participation, toutes choses qui restent aux mains de notre patrie.

Les brèches nous apprennent que la Confédération fédérale actuelle aient d'approuver ces résolutions de Sir Wilfrid, d'organiser la participation possible du Canada aux guerres, futures, en vue de la discipline d'usage de la marine de guerre, en cas de guerre.

Et Sir Wilfrid Laurier a été nommé ministre des Colonies, la position d'aide qu'il sut prendre d'abord, en 1897.

Ne sait-on pas que cette science politique enseignée, ne peut profondément mieux que les traits de paralytiques, d'êtres incohérents, d'acteurs de popularité maladroite, qui ne visent qu'à égayer le peuple et qui ne font jamais rien produire.

Il n'est pas à poursuivre s'ils s'agit dans le vide et dans le mal, ils cherchent à amoindrir l'homme qui les domine de la toute puissance de leur génie politique.

Mais le peuple, qui ne doit pas être chargé et empourcé, fatalement, dans sa justice individuelle, de faire la part entre l'impulsion et l'action et continuer à se laisser gouverner par l'homme qui, par sa magnificence, rend l'enthousiasme, le respect et l'admiration, de l'Empire.

Cherchez Sir W. Laurier.

LA TROISIÈME

Le grand talent politique de Sir Wilfrid Laurier ne consiste dans sa lutte contre l'Impérialisme, à trouver un demi-tail, un tampon à apposer au mouvement qui se prononce en Grande Bretagne et dans les Colonies.

Et c'est là la pierre de touche de l'homme d'État.

Quand vous êtes menacés, par un ennemi, par un danger, par un animal dévorant, il ne suffit pas de lui faire des discours, d'user de déclamation, de proférer des injures, même, il faut agir.

Quand on refuse une chose, il faut avoir autre chose à proposer et c'est bien ce qu'a fait Sir W. Laurier.

A L'IMPERIALISME. II. A OPPOSE L'AUTONOMIE, et dans une formule lapidaire, il vient d'exprimer quelle devait être la formule de l'Empire, sur quelle base il devait fonctionner.

Voici en quels termes il a combattu la proposition de formation d'un conseil de l'Empire, qui était présenté comme noyau d'une Fédération Impériale:

"J'ai l'heureux privilège, a-t-il dit, de représenter un pays qui n'a aucun grief à exposer et moins encore de propositions à faire.

"Nous sommes complètement satisfaits de notre sort. Nous sommes heureux et prospères; mais nous savons qu'il y a toujours de la marge pour le progrès et nous accueillerons en pleine liberté d'esprit toute proposition que nos collègues pourront faire dans le meilleur intérêt de l'empire.

"S'il est un principe qui peut et doit être vital pour l'empire, c'est celui-ci: "L'UNITE DE L'EMPIRE BASEE SUR L'AUTONOMIE LOCALE."

Cette déclaration a fait le tour de l'Empire et provoqué de toute part l'approbation unanime.

Si bien que le Chancelier de l'Échiquier, lui-même, l'hon. Lloyd George, le superbe orateur que l'on connaît, parlant quelques jours plus tard, au banquet de l'Eighty Club faisait cette déclaration touchante, en sympathie complète d'idée avec Sir Wilfrid Laurier.

Nous regardons les Dominions qui jouissent du self government avec un orgueil particulier. *La plus grande de toutes les oeuvres du libéralisme, c'est la concession de l'autonomie à toutes les grandes communautés de l'empire.* Nos grands hommes d'état, ont, par le passé, fait face à l'impopularité, ils ont bravé la ruine politique même pour accorder la liberté à ces grandes communautés. Nous voyons avec orgueil combien elles ont grandi en force, en influence, et en puissance; mais, par dessus tout, dans l'art du self government, elles ont ajouté de grandes choses au magasin de l'expérience dont toute l'humanité peut tirer la solution des grands problèmes; et comme parti nous croyons que nous pouvons prendre notre part à la triomphante vengeance du gouvernement démocratique qu'elles **présentent** au monde civilisé.

Il n'est pas hors de propos de rappeler que cette même idée d'autonomie faisait le sujet des sarcasmes de l'hon. M. Foster, s'écriant aux Communes :

Mon très honorable ami est parti en guerre contre des moulins à vent. Il doit connaître l'histoire de ce vieux chevalier qui, accompagné de son brave écuyer, recherchant la bataille sinon la conquête, assoiffé d'aventures sinon de sang humain, s'en alla ferrailer contre des moulins à vent. Aux yeux de la Chambre et de la nation entière, le premier ministre a joué à la perfection le rôle de Don Quichotte. Quels sont les moulins à vent auxquels il a livré combat? Il s'en est pris tout d'abord à l'ennemi imaginaire du gouvernement responsable, il a déchiré d'éperons les niles de ce moulin à vent. Il a ensuite menacé un autre ennemi imaginaire, l'ennemi de l'autonomie canadienne; nouveau moulin à vent dont il a brisé les ailes.

Ce même M. Foster est la tête dirigeante du parti conservateur et c'est à son succès et à celui de ses amis que travaillent dans Québec les prétendus Autonomistes MM. Monk et Bourassa, en combattant Sir W. Laurier.

LA RÉCIPROCITÉ

Il serait certainement trop osé de revendiquer pour Sir W. Laurier la gloire d'avoir conçu l'idée de réciprocité.

De tout temps le pays a réclamé la réciprocité avec les États-Unis; de tout temps nos cultivateurs ont été convaincus que s'ils pouvaient avoir accès au marché des États-Unis; si les conditions existant en 1854 pouvaient être ramenées, l'avantage qu'ils en retireraient seraient énormes et ils pourraient enfin tirer le profit possible du progrès qu'ils ont accompli.

Ce dont nous devons féliciter Sir W. Laurier, c'est d'avoir accompli cette grande oeuvre dont tout le monde parlait, mais auquel personne n'osait toucher.

Et c'est surtout d'avoir trouvé là encore une fois un dérivatif à l'Union Douanière dont nous menacent les Impérialistes qui financent la lutte actuelle contre Sir Wilfrid Laurier.

L'école impérialiste fondée par M. Chamberlain et qui donne les fonds, la littérature et même les hommes pour combattre Sir W. Laurier, sous le couvert d'anti-réciprocité, rêve d'une union douanière entre tous les pays de l'empire, à l'encontre de tous

les pays étrangers. C'est le côté sentimental sous lequel M. Chamberlain veut faire oublier sa politique franchement protectionniste, aux yeux de nos lecteurs anglais.

Lord Milner, le plus actif, aujourd'hui, des ministres de M. Chamberlain, tant dans sa politique coloniale — en particulier celle adressée au Sud-Africain — que dans sa politique impériale, pose comme but de sa politique dominante de l'empire en opposition avec la conception Tar-Bielding.

Même, dit-il, si le Canada devait en retirer des avantages plus importants, la convention serait désignée comme un échec, car elle empêcherait la réalisation de l'union douanière.

Lord Milner, lord Salisbury et le ministère au Canada sont prêts à empêcher le Canada de s'enrichir au moyen de nouvelles relations commerciales avec les États-Unis afin de rendre possible une politique fiscale qui garderait le marché canadien exclusivement pour les produits de l'industrie anglaise.

La conception du problème fiscal de l'empire n'est pas la même chez les libéraux anglais. Ceux-là sont tout aussi dévoués à l'empire que M. Chamberlain et lord Milner, mais ils associent l'idée politique du progrès de l'empire au développement de la richesse de tous les pays qui en font partie. Le progrès est l'autonomie, comme l'union dans l'autonomie, voilà les traits d'union de la politique libérale anglaise et de la politique libérale canadienne.

Lord Haldane disait, dans un discours à la Chambre des Lords :

"La politique du gouvernement impérial est de donner au peuple du Canada toute la facilité possible de se développer par lui-même. Le gouvernement ne peut concevoir qu'il soit préjudiciable au Royaume-Uni, que le Canada améliore ses relations commerciales avec les États-Unis.

NOUS CROYONS, QUE LE CANADA, AVEC UN GRAND COMMERCE DE CE GENRE, NE PEUT MANQUER DE DEVENIR PLUS PROSPÈRE et qu'ainsi, il nous fournira un meilleur débouché pour nos marchandises et pourra faire plus d'affaires avec nous.

"En conséquence, à quelque point de vue que nous nous plaçons, nous considérons que la décision qu'il vient de prendre EST TRÈS AVANTAGEUSE A NOS INTERETS, AUSSI BIEN QU'ÀUX SIENS. Nous n'avons pas à intervenir dans sa politique. Nous ne croyons pas qu'il soit bon d'essayer de guider ou d'influencer la politique de nos grands Dominions en matière de commerce. Nous sommes libre-échangistes et nous avons l'intention de rester libre-échangistes."

Quelle différence entre cette largeur de vue et la politique impérialiste étroite et tyrannique des amis de M. Chamberlain
**DONT SONT, BON GRÉ MAL GRÉ, LES PROPAGATEURS
 ET DES DÉFENSEURS TOUS CEUX QUI COMBATTENT
 SIR WILFRID LAURIER DANS CETTE ÉLECTION.**

L'APOGÉE

La Conférence de 1911

À l'occasion du retour de Sir Wilfrid Laurier, après les fêtes du Couronnement et la Conférence Impériale de 1911, on a publié un Album Souvenir qui comprend un substantiel article sur l'œuvre et la carrière du premier ministre, d'où nous détachons ce qui suit.

Cette ovation populaire n'est qu'une juste reconnaissance pour l'œuvre accomplie par Sir Wilfrid Laurier pendant toute sa vie politique et qu'il vient de couronner magnifiquement à Londres : œuvre d'harmonie, de paix et de progrès. Paix au dedans, et bonne entente entre les diverses races canadiennes, paix fondée sur de larges et réciproques concessions, sur la connaissance plus bienveillante les uns des autres, sur l'équilibre des devoirs et des droits respectifs. Cette œuvre de paix, Sir Wilfrid l'a menée à bien malgré les clameurs du fanatisme et les attaques désordonnées du préjugé, — clameurs que sa voix a toujours su dominer, attaques qui sont venues se briser à ses pieds. Cette œuvre de paix a aussi été une œuvre de progrès intense : le Canada depuis seize ans a quadruplé ses forces économiques, a grandi au rang de nation par son importance et le développement de ses res-

sourbes, a justifié l'espoir de devenir un pays d'une incomparable prospérité. Jamais notre marche vers l'avenir n'a été plus rapide jamais notre élan vers le progrès plus latense que sous le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier. Et il suffit de consulter les statistiques pour en avoir la preuve convaincante: nous avons marché quatre fois plus vite que dans le passé.

Mais plus encore peut être que cette œuvre de paix et de progrès, le travail accompli par Sir Wilfrid Laurier par rapport à nos activités et à nos relations avec la mère-patrie s'inscrit à son tour dans l'histoire de notre pays. Quel homme n'a pu voir en 1867 l'élément d'exception à l'égard de notre nation, mais des éléments de la vérité qui se reflète dans le développement. C'est une œuvre d'œuvre que s'est efforcé de faire connaître au plus haut degré de la politique l'État, non seulement en ce qui concerne un grand nombre de questions, mais aussi le sens de la nation et de la nation, et la reconnaissance de la parole. Ne voyons que l'histoire de l'Empire, et la base sur laquelle repose la liberté de ce pays qui la comprend.

C'est l'histoire, mais n'allez pas retirer l'histoire de ses pages, mais simplement en parler. L'histoire, — il l'a fait s'inscrire dans le domaine de la nation, et dans le domaine de nos relations avec la mère-patrie. Dans le domaine fiscal, il est parvenu à obtenir pour le Canada la libre négociation de ses traités avec les pays étrangers; le traité franco-canadien en a été la première affirmation, et la convention douanière de réciprocité avec les États-Unis, la plus récente. Nous verrons dans ce sens, à la conférence de 1911. Dans nos relations avec la mère-patrie, Sir Wilfrid Laurier s'est montré le champion de nos droits et de notre autonomie. A chacune des conférences de Londres, il s'est toujours nettement opposé à toute mesure tenant à entraîner le Canada dans un impérialisme étroit et contraire à ses aspirations; il a su lutter avec succès, à Londres et au parlement canadien, de même que sur toutes les tribunes politiques, pour le triomphe de l'autonomie, du développement local, de la coopération libre et spontanée. C'est pour obéir à cet idéal politique qu'il a fait approuver par les Chambres, en 1910, le principe d'une mari-

ne canadienne autonome, principe qu'il avait lui-même posé aux conférences précédentes et qui remonte d'ailleurs jusqu'aux textes mêmes constituant la Confédération. Si le Canada devait aider l'Empire, il ne pouvait le faire que par des moyens libres et mis en œuvre sur place : telle était une marine autonome, créée et développée au pays même et dont le parlement canadien garderait tout le contrôle. Ce qui fut fait en parfaite harmonie avec la politique libérale de "self-government" dont Sir Wilfrid ne s'est jamais départi. Malgré l'opposition furieuse des ultra-impérialistes et les clamours intéressées des nationalistes voulant détruire l'homme en cabulant l'œuvre, la politique navale du gouvernement Laurier a fait son chemin : le temps l'a placée en sa vraie lumière, la dégageant des nuages trompeurs où voulaient la noyer ses adversaires ; la conférence de 1911 a fait comprendre mieux encore toute la vérité et la force de l'attitude de Sir Wilfrid ; et cette mesure si calomniée, si dénigrée à ses débuts, sera demain l'une des gloires de sa carrière.

Voilà, résumé faiblement en quelques paragraphes, le triple aspect de l'œuvre de Laurier : paix au dedans, progrès intense, autonomie. Il n'en est pas de plus belle, ni de plus complète.

Venons-en maintenant à la conférence de Londres de 1911 où nous constaterons que Laurier est resté fidèle à lui-même, à son programme et aux aspirations du peuple canadien ; qu'il y a tenu une attitude répondant à son bel idéal de liberté et de progrès.

Il y a d'abord combattu avec succès la proposition de fédération impériale faite par le premier-ministre de la Nouvelle-Zélande, Sir Joseph Ward. Ce dernier, reprenant une idée chère aux impérialistes, voulait former, des dominions actuels et futurs, un seul grand Etat, dont chacun des dominions formerait une province ayant sa législature locale, mais étant représenté à un parlement impérial. Ce projet faisait de l'Empire une vaste Confédération, analogue à la confédération canadienne, avec législature locale au Canada, et parlement

fédéral à Londres. Ce projet qui semble aux Canadiens une utopie, tellement notre esprit penche peu de son côté, avait cependant comme au le passé de très forts soutiens. Sir Wilfrid n'a pas hésité à se prononcer carrément contre toute politique de cette nature : on conçoit facilement quel coup une pareille fédération porterait à l'autonomie canadienne, car nos représentants à Londres seraient forcément submergés par ceux de la métropole et ceux des autres dominions. Il n'y fallait pas songer. Sir Wilfrid s'y opposa le 26 février et eut le bonheur non seulement de dégager toute adhésion de son parti, mais encore de convaincre l'assemblée.

Et non seulement Sir Wilfrid combattit la fédération impériale, mais encore il s'opposa à la formation d'un conseil canadien, autre proposition faite par l'un des membres de l'assemblée, et qui n'eût été un pas fait dans cette direction. Sir Wilfrid combattit avec ce soin qu'il lui faut arrêter tout progrès de la tendance fédérative, dans chacune de ses manifestations. Et il y réussit.

Une autre proposition qui, à première vue, semblait des plus bénignes, mais qui en réalité contenait un danger que Sir Wilfrid a bien compris, c'est celle qui suggérait que le gouvernement impérial consulte les dominions sur l'orientation de sa politique extérieure. Au premier abord, il eut semblé que c'était de accorder aux dominions une grande preuve de confiance, en leur donnant voix au chapitre de l'Empire; mais, la proposition avait deux portées et Sir Wilfrid, qui l'a parfaitement fait ressortir, a évité au Canada ce danger qui menaçait. En somme, cette proposition accusait encore la tendance fédéraliste : elle menaçait de nous rendre solidaires des décisions que prendrait le parlement impérial, au sujet d'événements sur lesquels nous n'aurions cependant aucun contrôle effectif; chacun des dominions considérés exprimerait son opinion, mais même si le Canada exprimait celle de la minorité, il se trouverait en quelque sorte englobé par la décision primant la sienne. Situation pénible, dangereuse même, que Sir Wilfrid toujours soucieux des moindres parcelles de notre parfaite autonomie, veut nous éviter. Et il y a réussi, comme dans les cas précédents. Il n'est resté de la proposition que ceci : dans les

pas de ce genre, le gouvernement impérial communiquera confidentiellement avec les donations, non pas dans le but de les entraîner ou de forcer leur adhésion, mais dans le seul but de les informer et d'obtenir leur avis. Ce fut une victoire complète, car on conservait là ce que la proposition avait de bon, et on en rejetait le reste.

Nous en venons aux questions matérielles discutées à la conférence. Elles ont pour nous un vil intérêt, en ce qu'elles nous permettent de mieux apprécier dans quel esprit nous a créée la marine canadienne.

A une conférence précédente, on avait discuté au lieu au procès de chaque chose de sa place dans la défense globale. Les représentants canadiens s'étaient opposés à toute proposition de contribution directe et d'une façon générale au contrôle naval exercé par la marine anglaise. Le résultat fut que nous ne nous étions pas entendus sur ce point et que nous nous sommes séparés sans avoir pu parler de l'union défensive. En 1911, on revint à la conférence avec le commandement et le seul moyen de contribuer à la défense de notre territoire. Finalement, la conférence était à dire de passer à la discussion de la contribution à la défense de son propre territoire. C'est là, dans ce sens que le gouvernement a présenté son projet de marine, que le parlement l'a approuvé par la majorité libérale, que nos créateurs libéraux et la presse favorable au projet l'ont expliqué au peuple. Des adversaires sans vergogne, désireux de tirer un avantage de parti d'une question qui pourtant tenait au cœur même de la nation, ont essayé de dénaturer le sens de cette mesure, les uns en la donnant comme une preuve de rébellion et de déloyalisme, les autres en criant à l'impérialisme et à la mort de notre race. Ces rhéteurs aveugles et malhonnêtes ont épuisé leur prose et leur gloriole, mais un moment distrait par leur bruit, connaît maintenant l'œuvre dans son idée et son principe. Il sait que le gouvernement ne l'a pas trompé : ses derniers doutes se sont envolés pendant la conférence de 1911, où le caractère autonome de notre marine a été imprimé de façon indélébile.

Afin qu'il ne peut subsister aucune équivoque sur la liberté d'action de notre marine et le contrôle que nous exerçons sur elle, Sir Wilfrid a fait établir une zone maritime li-

bre, tant sur l'Atlantique que sur le Pacifique, qui soit absolument sous notre surveillance. C'est la confirmation authentique, définitive et sans réplique de l'autonomie de notre marine.

Il y a aussi la question du drapeau. Quel sera le drapeau de notre marine ? Il fallait de toute nécessité, pour nous reconnaître dans toutes les mers du globe et auprès des pays étrangers, que nous portions une insigne de la marine anglaise. Le Canada, tout en faisant graduellement la conquête de ses apanages d'une nation, n'est pas de fait, aux yeux de autres pays, une nation indépendante. Mais, tout en gardant son caractère de possession britannique, le Canada pourra arborer son drapeau sur sa marine.

La marine canadienne se servira à la fois du Drapeau Blanc — "white ensign" — qui donnera à ses navires la liberté de voguer sur toutes les mers du globe, et le pavillon aux armes canadiennes. Dans la marine anglaise, il y a le Drapeau Blanc et le "Union Jack"; dans la marine canadienne ce dernier sera remplacé par un pavillon à nos armes.

La portée de ces décisions est facile à saisir; elles déterminent le champ d'action propre à la marine canadienne, et le pavillon qui doit flotter au mât de ses navires. Elle affirme son autonomie et le parfait contrôle que nous exercerons sur elle.

A côté de la question navale, on a discuté à la conférence de Londres la question fiscale. Et là encore, par l'entremise de Sir Wilfrid Laurier, la question a été résolue dans le sens de notre autonomie.

Nous avons dit plus haut que le Canada, depuis quelques années, avait pu négocier directement ses propres traités de commerce. Mais, dans l'exercice même de ces négociations, nous restions liés par de vieux traités conclus jadis par l'Angleterre, sous l'ancien régime colonial. Ces traités qui contenaient la clause de la nation la plus favorisée, engageaient les colonies anglaises, y compris le Canada, à accorder aux pays qui les avaient négociés et obtenus, — environ une douzaine, — toute faveur ou concession tarifaire que nous con-

sentions à d'autres pays. C'était une tâche très ardue pour le libre exercice de notre liberté fiscale, tel qu'il se voit, notamment, lors des négociations le nouveau traité, où la Suisse ne trouvait établi les avantages que nous faisons à la France, sans aucun retour pour nous et seulement par celle du traité intervenu entre la Suisse et l'Angleterre. De même, à l'occasion de la rétrocession de la Guyane, les traités avec les Indes, le Canada, ont été soulevés, et volontairement et gracieusement par les pays pour dégager la convention, et la combattre.

De toute façon, l'existence de ce lien d'union, d'avantage certain de nature à gêner le Canada : Sir Wilfrid a eut l'heure de le faire connaître aux autorités de l'Empire, et il obtint, avec un grand recensement, qui eut son écho non seulement dans l'Empire, mais encore par toute l'Europe, le retrait de ce lien : c'était une victoire sans précédent dans l'histoire de tout régime colonial. Par suite de la conférence et sur l'inspiration de Sir Wilfrid, la Grande-Bretagne s'est engagée à négocier avec les pays favorisés par ces vieux traités pour dégager les dominions des obligations qu'elle y avait contractées pour eux, non seulement les traités de commerce de l'Angleterre à l'avenir ne nous lieront plus, mais encore celle-ci va faire modifier ses anciens traités dans le même sens. C'est la disparition des dernières entraves à notre liberté fiscale.

Sir Wilfrid s'est, d'autre part, opposé à l'institution d'une union douanière impériale : en le devine, il ne saurait se commettre à aucun projet de caractère fédératif. Mais il favorise l'établissement d'une commission chargée d'examiner par quels moyens le commerce entre les colonies et la métropole peut être favorisé, non par une union englobant en un seul tout chacune de ses parties, mais par le libre exercice de leur activité les unes vis-à-vis des autres. Cette attitude obéissait, comme les précédentes, à cette même politique de ne définir les relations impériales que par la liberté et l'autonomie locale.

Telle fut l'œuvre de Sir Wilfrid Laurier à la conférence de 1911 : rejet de toute tentative de fédération ; proclamation et reconnaissance de notre autonomie navale et fiscale.

Et l'on voit que ce fut là l'écho de l'œuvre de toute sa vie.

De fait, son séjour à Londres fut cette fois une apothéose. Tant à la conférence qu'aux fêtes du couronnement, ce grand figure d'homme d'État, d'opérateur impeccable en un diplomate se dessina au premier rang. A la conférence, sa parole fut écoutée, commentée, applaudie ; aux fêtes du couronnement, sa seule présence excita l'enthousiasme, par tout ce qu'elle rappelait d'œuvres accomplies, et le peuple anglais qui se pressait à ces fêtes l'applaudit comme l'une de ses gloires. Nous ne finirions plus de citer les nombreux témoignages de toute la presse d'Angleterre, exprimant à l'envi leur admiration et leur respect pour le grand homme d'État canadien qu'on n'hésita pas à proclamer le plus grand de l'Empire. On a pu lire ces éclatants témoignages dans les journaux canadiens qui ont reproduit leurs confrères de Londres, lesquels prouvent que la présence de Laurier en la capitale anglaise a suscité le plus vif enthousiasme et fait rejaillir le plus grand honneur sur le Canada tout entier.

Et c'est pourquoi le peuple canadien est accouru à la rencontre de son chef, dont il est plus fier et plus enthousiaste que jamais ; c'est pourquoi il s'est apprêté à le recevoir à la fois comme son plus fidèle ami et comme son soutien le plus ferme ; c'est pourquoi ont résonné partout les accents du triomphe et les acclamations populaires :

“Vive Laurier, le champion de notre autonomie et de nos droits ! Vive Laurier, notre grand Canadien !”

Ce qui caractérise l'homme d'État, c'est l'art de prévoir les événements et de se préparer à faire face aux éventualités qu'ils apportent, de savoir proportionner les moyens au but à atteindre et de diriger les courants de l'opinion, tout en paraissant y obéir. Rarement le vent a soufflé d'un point quelconque de l'horizon, sans que Sir Wilfrid en ait eu la prescience. À mesure que l'évolution du pays ou la marche des affaires exige la collaboration des pouvoirs publics, il prévient, devance les exigences du progrès national.

En très peu de temps, l'exercice du pouvoir a développé chez lui la notion des choses positives, le sentiment exact du nécessaire et du possible. Quelle habileté de diplomate de carrière n'a-t-il pas dépensée pour prévenir ces chocs d'opinions religieuses ou nationales si néfastes dans un pays comme le nôtre? À voir le cours régulier et harmonieux des événements depuis treize ans, ne dirait-on pas qu'il n'y a ici qu'une seule nationalité communiant en une seule foi? Cette paix que le pays lui doit n'est-elle pas le triomphe de l'équilibre moral?

L'ADMINISTRATEUR.

L'ÈRE NOUVELLE

Sir W. Laurier peut en toute justice être appelé le premier homme d'État de l'Ère Nouvelle Canadienne. Ses prédécesseurs avaient accompli la plus forte part de leur tâche avant la Confédération.

À la Confédération, Laurier était un jeune homme, il venait d'entrer au barreau et de se livrer à l'exercice de sa profession et c'est seulement quatre ans après la Confédération qu'il a commencé sa carrière politique en entrant à la Législature de Québec.

Plus tard, il faisait dans la Chambre des Communes sa première apparition.

Le monde bien le connaît, on le connaissait comme un orateur grand et fort peu d'être été à la lutte politique ordinaire mais toujours attirant l'attention par la dignité et la courtoisie gracieuse de son langage et la distinction de son style.

Depuis qu'il a été élu comme chef de la opposition en 1887 il a toujours travaillé dans les rangs philippes.

Par son langage qu'il utilisait le pays s'est rendu compte qu'il possédait une grande maîtrise de la langue et l'urbanité des manières. On a vu dans sa force, la simplicité, le don de communiquer et la prise de conscience d'éloigner

de lui tout ce qui pouvait s'élever à la hauteur de ses onctueux discours. Comme de lui à ce libre état plus clair.

Cette œuvre terminée, on dit qu'il s'est rendu en Angleterre, du moins on dit qu'il est allé en Angleterre le 14 février 1891.

Il s'est vu son jugement et sa fermeté lui ont donné la confiance haute pour représenter les représentants de l'Économie.

C'est lorsqu'il traite des affaires d'exportation, surtout des questions impériales et les problèmes internationaux qu'il montre toute sa force.

Les années passées durant lesquelles il a été premier ministre ont marqué une époque dans l'histoire du Canada.

Juste après la Confédération, le Canada n'a joué d'un rôle aussi vital dans le monde, l'une de nos générations ne s'en rendra compte qu'après.

Le Canada a été longtemps un pays de PROMISSES.

C'est maintenant un pays de REALISATIONS.

Les décrets, les décrets, les décrets ont disparu les espérances des fondateurs de la Confédération longtemps différées se sont vérifiées.

Le Canada est devenu de fait, sinon de nom, une nation avec des aspirations nationales, prêt à accomplir dans le monde œuvre de nation.

L'Ouest longtemps inhabité est devenu rapidement le foyer de nombreuses familles prospères et travailluses.

Les conflits de race et de religion sont relegués aux mains d'agitateurs impuissants et méprisés.

Les divers éléments de la population travaillent ensemble pour créer une collectivité libre et forte.

Le nom de Sir Wilfrid Laurier demeure toujours intimement associé à cette belle et incomparable développement et d'indéfectible prospérité.

LES RÉACTIONS

Ce qui caractérise bien ces quinze années dernières durant lesquelles Sir Wilfrid Laurier est à la tête des affaires du pays c'est le grand nombre de choses qui ont été faites et dont on ne peut aujourd'hui même se vanter de parler avec quelque précision.

Preions par exemple la Préférence en faveur de l'Angleterre. Pendant nombre d'années on en a parlé. Tout le monde disait qu'il y aurait une bonne chose de faire passer dans notre législation tarifaire de quelques dispositions tarifaires en faveur de l'Angleterre, d'autre les produits manufacturés de la Grande-Bretagne à un tarif moindre que les produits des pays étrangers. En 1895 M. Davies, maintenant Sir John Davies, alors ministre de l'Intérieur, présenta une résolution proposant que le tarif fut imposé de façon à donner une préférence aux importations de la Grande-Bretagne. Les conservateurs opposèrent à cette résolution un amendement allant à dire que le Canada a contracté une préférence à la Grande-Bretagne "quand celle-ci se accorderait une au Canada". L'amendement passa et l'affaire en resta là; les deux camps marquèrent le pas et rien ne se fit.

Quand Sir Wilfrid Laurier monta au pouvoir, l'époque des *si* et des *quand* prit fin immédiatement.

On cessa de parler de la préférence britannique mais on l'inscrivit dans les statuts et on en constate maintenant les merveilleux effets. Le commerce avec la Grande-Bretagne qui en 1896 était d'un peu moins de cent millions atteignit maintenant trois cents millions.

L'ouverture toute grande du marché britannique pour le grain, le fromage, les fruits et la viande du Canada date de la préférence instituée en 1807 par Sir Wilfrid Laurier.

Quand le tarif de 1807 fut présenté, Sir C.B. Tupper déclara que c'était "le glas, le lamentable glas" des manufacturiers canadiens, craignant l'ensevelissement de leurs entreprises. Aujourd'hui les industriels sont plus prospères que jamais et l'Association des manufacturiers n'a qu'un désir, c'est qu'on laisse intact, de longues années encore, ce tarif bienfaisant.

Les conservateurs aiment continuer de prétendre qu'ils étaient les seuls amis de "l'industrie"; mais les quinze années de gouvernement Laurier ont montré que les vrais amis du manufacturier canadien de l'ouvrier sont ceux qui savaient agir au lieu de parler.

Depuis le jour où fut inauguré la politique Nationale, le parti conservateur promet aux cultivateurs de rétablir avec les États-Unis le régime de réciprocité qui avait fait le pays si prospère de 1854 à 1890. La Politique Nationale fut même instituée expressément pour produire ce résultat tant espéré.

Mais toujours les conservateurs se contentent de *parler et de rien faire*.

Sir W. Laurier qui dès le premier jour de son arrivée au pouvoir avait dressé ses batteries pour obtenir cette liberté d'échange de produits naturels que sollicite notre population agricole a réussi où ses prédécesseurs avaient échoué.

Cette réciprocité, il l'a obtenue avec une ampleur qui a stupéfié les plus ardents partisans du régime.

La réciprocité est sortie des régions du rêve pour entrer dans le domaine de l'accomplissement et c'est à Sir Wilfrid Laurier que notre population agricole doit ce succès.

Et lorsque le moment sera venu d'en prouver au chef libéral sa reconnaissance, il n'y aura sûrement personne qui manquera à l'appel.

LE PEUPEMENT DE L'OUEST.

La merveilleuse croissance de l'Ouest au cours des quinze années est un fait brutal auquel ne peuvent répondre les adversaires même les plus obstinés de Sir Wilfrid Laurier.

Il est bien facile de dire que la prospérité de l'Ontario est due à la fertilité du sol. Mais comment se fait-il qu'avec toutes ces richesses naturelles l'Ontario soit, au cours des années appropriées, sans aucun bénéfice pratique pour le Canada ni pour le monde? Comment se fait-il que, peu de temps après l'arrivée des libéraux au pouvoir le flot de l'immigration ait commencé à affluer sur cette région avec une intensité correspondant à l'importance de ses ressources? Les chiffres de l'immigration, des émigrations, de l'immortalié, de l'augmentation de population, du rendement en blé et en céréales ont été donnés maintes fois. *Mais il n'est pas besoin de ces chiffres pour prouver la prospérité et la croissance de l'Ontario.*

Tous ceux qui ont visité ce pays en 1890 et qui l'ont visité en 1911 peuvent rendre témoignage que le sol de deux pays, manifestement différents.

En 1890, le pays de l'Ontario n'avait pris en main l'administration des affaires; il n'y avait, en fait, qu'une seule province avec un grand espace de territoire non organisé, malgremment cultivé et cultivé dans quelques districts seulement, peu nombreux et bien espacés.

Aujourd'hui, il y a trois provinces, rivalisant l'une l'autre en population, développement, mise en culture, et présentant chacune de magnifiques perspectives.

Le Calgary et l'Edmonton de 1911 ne peuvent plus se comparer au Calgary et à l'Edmonton de 1911. Il y a aujourd'hui, en Saskatchewan des villes florissantes qui n'avaient même pas de nom il y a quinze ans; il y avait un seul chemin de fer Transcontinental et maintenant on en compte trois, se disputant le privilège de transporter le grain de l'Ontario et malgré cela, tout le monde demande encore des chemins de fer.

Ce n'est pas seulement l'extrême ouest qui grandit; le Manitoba ne reste pas en arrière et Winnipeg, le Chicago du Canada, aspire à devenir plus tard la capitale du pays.

Et si l'on fait appel à l'histoire, il est facile de montrer que George Brown, le chef du parti libéral fut un des hommes publics qui durant vingt années ont prêché les avantages de l'Ontario et recommandé son union avec le Canada. On peut montrer qu'il agissait ainsi en dépit de la froideur qu'il rencontrait et du découragement qu'on cherchait à lui inspirer. On peut aussi montrer que jusqu'à

l'époque de la Confédération Sir John Macdonald ne tenait aucun compte de la valeur de l'Ouest, sans un point de vue de la dette militaire. On pourrait même rappeler que l'entrée de l'Ouest dans l'Union n'est aucun des articles du programme, une des conditions de la ratification d'une convention libérale tenue à Toronto en 1857.

But it is Sir Wilfrid Laurier qui a révoqué l'union des provinces de ces deux provinces du nord.

Mais nous ne vivons ni en 1857, ni en 1862, mais en 1911.

Vous parlez de présent et de travail accompli par Sir Wilfrid Laurier pour le développement de l'Ouest, mais sans aucune indication d'admission.

Si le genre ne nous avait échappé, l'Occident n'aurait pas été né dans la région de l'immigration blanche.

Il est à regretter de voir de toute évidence, tout le monde se réjouir de ce fait sans en rendre le crédit qui lui est dû.

LE DEVOIR ACCOMPLI

Si nous allons d'un point par point l'œuvre accomplie par l'administration de Sir Wilfrid Laurier en gros, nous en aurons fait pas.

Parler en détail toutes les réformes qu'ont vu les entreprises exécutées, ne serait retracer l'histoire des quinze dernières années.

Non, allons resumer simplement les œuvres les plus saillantes, accomplies, celles qui dans la vie sociale et politique du Dominion font époque, non pas celles qui sont la continuation des régimes précédents, mais celles qui marquent cette période et subsistent toujours comme les traits distinctifs de l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

Voici donc ce résumé:

En l'ordre religieux et moral:

Le règlement du différend des ÉCOLES DU MANITOBA.

La création des deux provinces de l'ouest, Alberta et Saskat-

chewan avec reconnaissance des *droits de la langue FRANÇAISE ET DE LA RELIGION CATHOLIQUE* dans les écoles.

Venue au Canada sur la demande de Sir Wilfrid Laurier et de ses collègues d'un LÉGAT DU PAPÉ, dont la présence a ramené le calme et la liberté dans les rangs des catholiques.

La *loi du Dimanche* qui, regardée d'abord d'un mauvais oeil par beaucoup de Canadiens-français en raison de l'opposition passionnée qui lui était faite, est maintenant considérée par tous comme une mesure salubre pour le bien-être moral du peuple et juste pour l'ouvrier et le travailleur.

Dans l'ordre social :

SUPPRESSION de l'unique LOI DU CENS ELECTORAL vestige de la servitude conservatrice et adoption d'un système électoral sain et juste sous l'initiative municipale.

Création d'un MINISTÈRE DU TRAVAIL avec un ministre spécial ayant charge de s'occuper de toutes les mesures ouvrières: Gazette du travail, loi de Conciliation, loi de la journée de huit heures, instruction technique, toutes choses dont il n'était même pas question sous les conservateurs.

Dans l'ordre économique :

REVISION DU TARIF, PREFERENCE A LA GRANDE-BRETAGNE, PRIMÉS pour l'acier, le pétrole, le plomb, etc.

Dans le domaine international :

Création d'un MINISTÈRE DES RELATIONS ÉTRANGÈRES; nomination d'AGENTS COMMERCIAUX; participation aux EXPOSITIONS.

Dans l'ordre commercial :

TRAITÉS avec la France, l'Allemagne, les États-Unis, l'Italie, la Belgique, la Hollande.

Dans le domaine ouvrier :

RESTRICTION de l'immigration des Hindous, des Chinois et des Japonais.

Dans le sens franco-canadien :

Nomination d'AGENTS D'IMMIGRATION en France; SUBVENTIONNEMENT de la ligne FRANCO-CANADIENNE:

nomination à Paris d'un COMMISSAIRE EN TITRE du gouvernement du Canada, au lieu d'une simple succursale comme les Conservateurs en avaient créée une.

Dans l'ordre diplomatique :

RECONNAISSANCE pour le Canada du DROIT de NEGOCIER SES TRAITES de commerce avec les pays étrangers; règlement du DIFFEREND DES PECHERIES avec les États-Unis.

Créations nouvelles :

COMMISSION DES CHEMINS DE FER demandée depuis si longtemps par toute la population, promise par les conservateurs et créée par Sir Wilfrid Laurier.

COMMISSION DES RESSOURCES NATURELLES, créée par Sir Wilfrid Laurier pour aviser aux moyens de sauvegarder nos richesses nationales.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL, créée par Sir Wilfrid Laurier pour substituer à l'ancien système de favoritisme dans la nomination aux emplois publics, l'admission au concours suivant les capacités.

Pour la défense du Canada :

Constitution d'une MILICE EFFICACE, bien armée, bien équipée avec un état-major instruit capable d'être utile si le Canada était en danger.

Armement par le Canada de BASES NAVALES à Halifax et à Esquimaut faisant partie du système de défense du Canada.

Création d'une MARINE DE GUERRE proportionnée aux ressources du Canada et capable de faire respecter notre pays

Pour le développement du pays :

Création d'un MINISTRE DES MINES.

Création de RESERVES FORESTIERES.

Encouragements de toute nature à l'AGRICULTURE.

Encouragements aux PECHERIES: pisciculture, piscifaculture, etc.

Construction dans tout le pays d'ÉDIFICES PUBLICS confortables et élégants.

Construction de **QUAIS, JETÉES, etc.**

Pour la capitale:

Développement de la grande idée de création d'une **WASHINGTON DU NORD.**

Formation de **COMMISSION D'EMBELLISSEMENTS** qui a changé toute la face d'Ottawa.

Construction d'un **PALAIS ADMINISTRATIF** pour réunir sous un même toit tous les bureaux épars dans la capitale.

Pour les transports et les voies de communication:

Avec ce merveilleux sens pratique qui est la marque distinctive de l'administration de Sir W. Laurier toute son attention a porté sur la multiplication des moyens de transport. Durant ce régime des milliers et des milliers de milles ont été ajoutés aux lignes existantes, mais nous nous contentons de citer ici les lignes nouvelles entreprises ou achevées au cours de ces quinze dernières années.

Chemin de fer de **CROW'S NEST PASS.**

TRANSCONTINENTAL NATIONAL.

PROLONGEMENT DE L'INTERCOLONIAL à Montréal.

Construction du **CANADIAN NORTHERN** et achèvement comme **TROISIÈME TRANSCONTINENTAL.**

Chemin de fer de la **BAIE D'HUDSON.**

Et si nous prenons les voies fluviales et les travaux ou mesures prises pour créer de nouvelles communications, nous trouvons:

Achèvement du **CHENAL MARITIME DU ST LAURENT** à 30 pieds.

Élargissement du **CANAL WELLAND.**

Achèvement du **CANAL DE TRENT.**

Commencement du **CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.**

Sans compter l'**ABOLITION DES TAUX DE PEAGES** sur les canaux qui a été un rude appoint à nos transports par canaux.

Parlerons-nous des ports? L. J.

L'équipement et l'agrandissement du **PORT DE MONTREAL,** si longtemps demandés et dont les conservateurs avaient fait un

tel gâchis, s'achève majestueusement et avant peu Montréal promet grâce à Sir Wilfrid Laurier d'être un des premiers ports du monde.

Enfin terminons ce rapide exposé en rappelant que c'est à Sir Wilfrid Laurier et son jeune et actif ministre des postes Hon. K. Lemieux que le peuple du Canada doit la RÉDUCTION DU PORT DES LETTRES et l'organisation du système de DISTRIBUTION GRATUITE dans les campagnes.

Voilà un simple aperçu de ce qui s'est fait dans les quatre dernières années d'absolument nouveau, inconnu sous les conservateurs et de L'USAGE AUQUEL ONT ÉTÉ CONSACRÉS LES RESSOURCES FINANCIÈRES CRÉES PAR LE DÉVELOPPEMENT ET LE PROGRÈS DU PAYS.

Le Canada n'en a-t-il pas eu pour son compte?

Sir Wilfrid Laurier n'a-t-il pas bien employé les ressources du pays?

S'il a été un si bon administrateur, qui serait assez d'entraînement pour songer à en changer?

POURQUOI CHANGER?

Le parti libéral était simplement une faction politique, n'ayant en vue que le pouvoir et ses émoluments; s'il n'avait même d'autres titres à invoquer que les œuvres accomplies et ses traditions d'honneur et de travail, ses adversaires pourraient avoir des raisons pour contester ses droits au maintien au pouvoir.

Mais quand il se présente au peuple au nom de principes justes et sains, comme instrument de développement, comme guide sûr, pour l'accomplissement des œuvres nationales aujourd'hui entreprises, il devient parfaitement évident que la proposition de le remplacer par un parti ou une association de parti dont le seul programme repose sur l'INACTION, la NÉGATION et l'INSULTE est une complète absurdité.

La vitalité politique progressive de ce nouveau pays demande d'être dirigée par des hommes sur lesquels on puisse compter.

Que propose donc le parti conservateur pour le développement du pays?

Rien, sauf la continuation des entreprises commencées par les libéraux, de ces grands projets marqués au sceau du génie politique de Sir Wilfrid Laurier et que l'Opposition a tous combattus et condamnés.

A part cela, aucun projet, aucun dessein, aucune perspective.

La Construction du Pacifique Canadien, voilà tout le fond de la boutique conservatrice.

Le Canada a bien marché depuis heureusement. Où en serait-il s'il avait continué à s'hypnotiser sur le travail accompli le jour où fut achevé le Pacifique?

Le parti libéral a toujours été en faveur du progrès, sage, de la vraie démocratie, et de la liberté personnelle. C'est à son sincère désir pour le développement et l'application de ces grands principes qu'il doit son origine et son succès. L'histoire du Canada libéral, comme celle de la Grande-Bretagne, est l'histoire d'une opposition victorieuse à toute mesure antisociale de répression et d'oppression pour subordonner le bien-être et l'avancement de la collectivité aux intérêts des classes privilégiées.

Nulle part ces grands principes n'ont trouvé une application plus complète que sous l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

Et c'est pourquoi nous ne trouvons pas aujourd'hui dans notre parlement de faction socialiste, pas d'élément représentant la condamnation de la forme même du gouvernement, pas de représentants de sections de la collectivité qui se considèrent traités avec injustice.

Quel contraste à cet égard entre le Parlement du Canada et les corps législatifs de presque tous les autres pays où règne le système constitutionnel!

C'est parce que les Canadiens sont bien gouvernés, prospères et satisfaits de la direction prudente de leurs affaires.

Et c'est surtout en raison de cette prudence de direction que le Canada présente un tel attrait pour les plus intelligents et les plus prévoyants des émigrants des autres pays.

C'est à la bienfaisante allure que Sir Wilfrid Laurier a su apporter aux affaires du pays que nous devons de peupler le Canada avec une population capable de susciter d'aussi nobles

impulsions qui l'ont amenée dans nos plaines et les conditions sociales qui l'ont attirée.

Le digne représentant et le chef méritant du grand parti libéral veut aujourd'hui demander au peuple du Canada de passer un verdict sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il va faire.

CE VERDICT, IL L'ATTEND AVEC CONFIANCE. APPEL AUX ÉLECTEURS

Nous venons, dans un court tableau de passer en revue la carrière de Sir Wilfrid Laurier au cours de ses quinze dernières années de gouvernement.

Nous avons fait ressortir l'influence qu'il a exercée sur le peuple par sa haute personnalité morale; par son habileté politique et par sa compétence administrative.

La grandeur et la sagesse de son œuvre n'ont pas à être discutées; elle se défend d'elle-même contre toutes les attaques et les malveillances.

Le fait est que le Canada n'a jamais été *plus riche, plus peuplé, plus grand* qu'aujourd'hui.

Impossible de le nier.

Maintenant, au seuil de cette quinzième année, Sir Wilfrid Laurier ayant atteint le terme où il pourrait demander à ses amis de lui laisser prendre un repos bien mérité, jouir du calme et de la solitude à laquelle il aspire, éprouve le regret de voir son ouvrage méconnu par certains esprits trouillots, compromis par de coupables extravagances.

Cette harmonie qu'il a toujours si affectueusement cherchée à établir entre les races devient le point d'aspersion où le statut qu'il avait obtenu pour sa race dans la Confédération au pacte n'est mis en danger par des propos et des gestes inconséquences.

Et alors il retourne aux vides de ce repos qu'il avait conquis!

Encore une fois, sans doute la dernière, que lui réserve la divine Providence, il demande au peuple du Canada qu'il n'ajoute, tant aimé, de lui prouver sa confiance et de ne pas abandonner son œuvre

de ne pas renier les grands principes de solidarité, de fraternité de bonne entente auxquels il l'a toujours habitué.

II. DEMANDE AUX ÉLECTEURS DE DÉFENDRE L'ÉDIFICE NATIONAL CONTRE LES DÉMOLISSEURS.

Il fait appel aux électeurs pour l'aider à mettre le couronnement à l'édifice en donnant au Canada ce traité de réciprocité avec les États-Unis qui depuis 40 ans fait l'objet de tous les vœux de la population.

Est-ce trop demander que de supplier nos amis d'entendre cet appel, d'ÉCOUTER LA VOIX DU VIEUX CHEF QUI A CONDUIT LE PAYS A LA GLOIRE ET A LA PROSPÉRITÉ et de lui accorder cette preuve de confiance, ce verdict affirmatif qu'il demande.

Nous sommes certains que pas un homme de coeur ne restera sourd à cet appel et que les élections prochaines seront l'écho et la répétition fidèle des grandes journées de 1900, de 1904 et de 1908, c'est-à-dire une victoire éclatante pour Sir W. Laurier et pour son **CABINET DE PATRIOTES.**

TABLE DES MATIERES.

Sir Wilfrid Laurier chef du parti libéral	1
Quinze années de pouvoir	2
L'Homme	3
Éloquence de Sir Wilfrid Laurier	3
Le libéralisme	4
Caractère et foi	5
Le tact	6
L'étude et le travail	7
L'amour du Canada	8
La conviction	9
La simplicité	10
Le magnétisme	11
Le politique	14
Les écoles du Manitoba	15
L'envoi des contingents	18
Les nouvelles provinces et la loi scolaire	20
Le Transcontinental	22
La création des forces navales	24
Les conférences impériales	27
L'autonomie	30
La réciprocité	32
La Conférence de 1911.	34
L'administrateur	42
L'ère nouvelle	42
Les réalisations	44
Le peuplement de l'Ouest	45
L'oeuvre accomplie	47
Pourquoi changer?	51
Verdict	53

